

cyberpresse.ca

JEAN-RENÉ DUFORT,
MARIE-SOLEIL MICHON
ET PIERRE BRASSARD



**TÉLÉVISION
EN ATTENDANT
BEN LADEN,
LES ANIMATEURS
VIDENT LEUR SAC
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1**

STÉPHANE QUINTAL



**HOCKEY
STÉPHANE
QUINTAL :
LA RETRAITE
PLUTÔT QUE
L'EXIL
SPORTS PAGE 1**

**CYCLISME
ARMSTRONG
DOPÉ EN 1999 ?
SPORTS PAGE 2**

**VIN
LES VENDANGES
S'ANNONCENT
ABONDANTES
AU QUÉBEC
LA PRESSE AFFAIRES
PAGE 1**



Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
CEGEP. Collège En Grève Et
Piquetage.

Loi sur le tabac Les grands cigarettiers essuient un revers en Cour d'appel

LA PORTE DES COMMANDITES S'ENTROUVRE

SARA CHAMPAGNE
ET PHILIPPE MERCURE

Les trois géants canadiens du tabac ont essuyé un revers devant les tribunaux dans leur lutte pour faire invalider une partie de la loi fédérale régissant la publicité et la promotion du tabac, à l'exception d'une petite brèche au sujet des commandites d'événements.

Dans trois jugements-fleuves de

plus de 80 pages, la Cour d'appel du Québec a confirmé hier que la loi fédérale poursuit un objectif légitime en voulant protéger les Canadiens contre les méfaits de l'usage du tabac pour la santé. Et que les moyens choisis sont adéquats, même si la loi viole la liberté d'expression garantie par la Charte canadienne des droits et libertés.

> Voir **COMMANDITES** en page A2

Volleyball de plage Le Stade Uniprix sous le sable



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Après la Coupe Rogers de tennis, le Stade Uniprix accueillera un tournoi de volleyball de plage international, à compter de demain jusqu'à dimanche. Les Québécoises seront bien représentées. Guylaine Dumont fera ses adieux à son sport, associée à Caroline Fiset. Aussi, Marie-Andrée Lessard fera équipe avec Sarah Maxwell. À lire, la chronique de Jean-François Bégin en page 2 du cahier Sports et celle de Ronald King en 5.

L'uniforme est de plus en plus répandu à l'école publique

MARIE ALLARD

Pour mettre fin à la discrimination et aux tenues sexy, l'école primaire Victor-Rousselot, du quartier Saint-Henri à Montréal, va imposer le port de l'uniforme à ses 315 élèves. Dès septembre, ils devront porter un haut blanc et une jupe ou un pantalon marine, achetés au magasin de leur choix.

Un peu partout au Québec, l'uniforme fait un retour dans les salles de classe. Des écoles publiques de la région de Montréal, mais aussi de Shawinigan, Louiseville et Gatineau se donnent des airs de collèges privés pour voir disparaître les « chandails bedaines » et les pantalons taille basse.

« Depuis cinq ans, on sent que la question de la tenue vestimentaire préoccupe de plus en plus le milieu scolaire », dit Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires (FCSQ).

> Voir **UNIFORME** en page A9

«Piano Man» brise le silence

L'histoire du mystérieux jeune homme retrouvé sur une plage finit en queue de poisson

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES – Le mystère de « Piano Man », ce jeune homme muet retrouvé sur une plage en Grande-Bretagne et dont le regard mélancolique avait ému le monde entier, a fini en queue de poisson vendredi dernier. Le patient de l'aile psychiatrique d'un hôpital du Kent, dans le sud du pays, a brisé le silence pour la première fois depuis le 7 avril, le jour de sa découverte. Il a simplement déclaré qu'il était allemand et qu'il désirait rentrer chez lui.

L'inconnu de 20 ans, baptisé «Piano Man» par le personnel hospitalier à

cause de ses présumées prouesses musicales, a déjà regagné la ferme de sa famille en Bavière, samedi dernier. La direction de l'hôpital, qui avait été inondée de milliers de messages de sympathie, a refusé de dévoiler sa véritable identité, tout comme le ministère allemand des Affaires étrangères.

Le quotidien populaire *The Daily Mirror*, informé par un employé de l'hôpital, The Little Brooke Hospital, a accusé le jeune homme blond hier d'avoir fabriqué un ingénieur canular.

> Voir **PIANO MAN** en A8



«Piano Man», le 29 avril 2005
PHOTO AP

J'en ai plein le **dos.**
Et vous?
Détails au www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 13
Bandes dessinées	AFFAIRES 10
Bridge	AFFAIRES 13
Décès	AFFAIRES 14
Feuilleton	AFFAIRES 10
Forum	A 18 et 19
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 15
Mots croisés	AFFAIRES 10 et SPORTS 5
Mot mystère	AFFAIRES 10
Observateur	AFFAIRES 11
Petites annonces	AFFAIRES 11 et AFFAIRES 2

Météo
Ciel variable.
Averses isolées
en après-midi,
maximum 20,
minimum 13,
plus de détails
en page
SPORTS 5

6 21924 96765 1

LA CORRECTION DE LA VUE AU LASER
AVEC LE TOUT NOUVEAU LASER ALLEGRETTO

514 **288-0088**
1 888 844-8888
www.cdom.com

LA CLINIQUE DE L'ŒIL
DE MONTRÉAL

**ÉPARGNEZ
400\$***

*Chirurgie laser aux deux yeux, sur présentation de cette annonce. Valable jusqu'au 31 août 2005

ENFIN UN ÉTÉ SANS LUNETTES

TABAC UNE BRÈCHE DANS LA LOI

La porte des commandites s'entrouvre

COMMANDITES

suite de la page A1

En vertu de ce jugement, Imperial Tobacco, Rothmans-Benson & Hedges et JTI-MacDonald corp ont encore l'obligation de mettre sur l'emballage une mise en garde qui couvre 50 % du paquet, et il leur est toujours interdit de faire la promotion d'un produit du tabac ou d'un élément de marque d'un produit de tabac.

Grands événements

Les géants du tabac récupèrent toutefois le droit de commanditer des événements comme le Grand Prix du Canada ou le Festival international de jazz de Montréal.

Ils auront le loisir de devenir partenaire d'un événement en autant qu'ils n'utilisent pas la marque d'un produit de tabac.

En clair, cela signifie qu'une soirée « Imperial Tobacco » ou « JTI » pourraient voir le jour, mais pas un spectacle « Rothmans-Benson & Hedges » ou « Export A ».

« ...En quoi serait-il incitatif à la consommation de la part de l'Orchestre symphonique de Montréal, du Musée des beaux-arts de Montréal ou du Théâtre du Nouveau Monde, ou de toute autre activité culturelle, de souligner, comme ils le font régulièrement dans leurs programmes que telle ou telle présentation de concert ou d'opéra ou de théâtre a été rendue possible grâce au parrainage des sociétés Bell Canada, Air Canada, Imperial Tobacco, JTI, MacDonald Corp, Alcan, Power Corporation, etc. Le cas est réel?... », écrit le juge de la Cour d'appel du Québec, André Brossard.

Réactions

En après-midi hier, la compagnie Imperial Tobacco s'est dite heureuse de la décision de la Cour d'appel qui « reconnaît plus particulièrement le droit des compagnies de tabac à communiquer avec les fumeurs adultes ».

Mais compte tenu de la complexité du jugement rendu, la compagnie précise qu'elle « désire prendre le temps d'en analyser plus en détails les implications », personne n'a rappelé *La Presse*.

M^e Robert Cunningham, intervenant dans cette cause et ana-

« Ça ne change pas grand-chose en termes pratiques. C'est une bonne nouvelle pour la santé publique. Je ne vois pas quel intérêt aurait une compagnie de tabac à commanditer un événement sportif ou culturel si son produit n'est pas identifié. »

lyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer, dit que 99 % de la Loi fédérale sur le tabac, qui date de 1997, est validée et demeure constitutionnelle par ce jugement.

« Une bonne nouvelle pour la santé publique »

« Ça ne change pas grand-chose en termes pratiques. C'est une bonne nouvelle pour la san-



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les organisateurs d'événements jugent qu'il est trop tôt pour réagir au jugement, qui pourrait permettre le retour des commandites de tabac.

té publique. Je ne vois pas quel intérêt aurait une compagnie de tabac à commanditer un événement sportif ou culturel si son produit n'est pas identifié », explique-t-il.

Francis Thompson, analyste à l'Association des droits des non-fumeurs, parle quant à lui d'une « belle victoire ».

nom corporatif. « On peut très bien imaginer, par exemple, qu'Imperial Tobacco se donne un nom plus *punché*, disons Moderna. Et puis tout à coup on aurait le Festival de Jazz Moderna, on verrait Moderna partout, et on mettrait le logo Moderna en gros sur les paquets de cigarettes. Je ne crois pas que ce soit l'intention des juges, mais c'est un danger qui se pose », indique-t-il.

Le constitutionnaliste Julius Grey croit aussi qu'une telle pratique pourrait être possible.

« Je ne crois pas que les compagnies de tabac pourraient faire quelque chose qui aurait pour effet de détourner le sens de la loi, par exemple, avoir une compagnie pour chaque marque de cigarette. Mais les fabricants pourraient créer une nouvelle compagnie avec un nouveau nom, c'est sûr. »

Autant Francis Thompson que Julius Grey croient que la cause se retrouvera devant la Cour suprême.

Les trois géants de l'industrie du tabac ont 60 jours pour en appeler du jugement.

Des dates importantes

> 1988

Ottawa adopte la loi réglementant les produits du tabac, qui interdit complètement la publicité sur le tabac.

> 1995

La Cour suprême décide qu'Ottawa a pris des moyens trop radicaux. Il est légitime de vouloir protéger la santé publique, reconnaissent les juges, mais pour violer ainsi la liberté d'expression garantie par la Charte canadienne, il faut que l'atteinte soit « raisonnable », soit la moins grande possible.

> 1997

Ottawa refait ses devoirs et adopte la Loi sur le tabac, qui balise très strictement la publicité sur le tabac.

> 1998

La loi est modifiée pour empêcher les cigarettiers de commanditer tout événement sportif ou culturel à partir de 2003.

> 2000

Deux règlements s'ajoutent. Le premier impose la publication de mises en garde plus importantes sur les produits du tabac. Le deuxième force les fabricants à soumettre des rapports sur leurs activités.

> 2002

De retour en Cour supérieure, les fabricants plaident que les nouvelles dispositions violent toujours la Charte, étant si ambiguës qu'elles sont impossibles à suivre ou équivalent à une prohibition totale.

> 2002

Dans un jugement très dur, le juge André Denis rejette tous les arguments des fabricants.

> 2005

La Cour d'appel maintient en majeure partie le jugement du juge Denis, loin de « rejeter unanimement » de « nombreuses déclarations erronées », comme l'affirme Imperial Tobacco dans son communiqué. Avec le jugement, les fabricants retrouvent toutefois le droit d'associer leur raison sociale à un événement sportif ou culturel, à défaut de pouvoir y associer leurs marques, comme jadis.

Quelques extraits du jugement

Sur le tabac en général

« C'est un euphémisme de dire que fumer n'est pas bon pour la santé. Tout le monde sait — et (les compagnies) mieux que quiconque — que c'est mauvais. »

> Sur le côté tatillon de la Loi sur le tabac

« Le législateur a préféré vouloir tout prévoir. Il serait difficile de le blâmer à la lumière (des) initiatives passées des fabricants dans le domaine de la publicité et de la promotion. »

> Sur les commandites

Utiliser le nom d'une marque précise reste prohibé :

« Il va de soi que l'association d'une marque d'un produit de tabac à (un événement sportif ou culturel) équivaut à une publicité *style de vie* et vise évidemment à suggérer qu'il n'y a rien d'incompatible, et même le contraire, entre la pratique du sport et la consommation de cigarettes, ou que jazz et cigarette vont de pair. »

Mais pas utiliser celui d'une compagnie :

« En quoi serait-il incitatif à la consommation (de souligner, comme le font régulièrement les institutions culturelles dans leurs programmes), que telles ou telles présentations de concert ou d'opéra ou de théâtre a été rendue possible grâce au parrainage des sociétés Bell Canada, Air Canada, Imperial Tobacco, J.T.I. MacDonald Corp., Alcan, Power Corporation, etc. ? »

D'après le juge André Brossard, les fabricants de cigarettes ne doivent pas être privés de droits dont on ne prive même pas les criminels : « Je ne connais, à titre d'exemple, aucune disposition législative qui empêche même des groupes criminels organisés, tels certains clubs de motards, à utiliser leur nom ou leur logo corporatif », dit-il. Pour enchaîner aussitôt : Je ne vois pas comment interdire un nom « dûment approuvé par l'État » et qui ne « comporte, en soi, aucun aspect malsain, contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs ».

Achetez un billet pour Fort Lauderdale et obtenez-en un gratuit. Il ne vous reste qu'à trouver un ami.

Voyagez avec nous pour 10 super destinations américaines.

aller simple à partir de Départs de Montréal

Deux personnes s'envolent pour : **231\$***
Fort Lauderdale



WESTJET

Bienvenue à bord.

TABAC UNE BRÈCHE DANS LA LOI

Hier, Imperial Tobacco s'est empressé de crier victoire dans sa bataille contre la Loi sur le tabac. En réalité, le dernier jugement de la Cour d'appel ne changera pas grand-chose pour les cigarettiers. Car si les juges ouvrent une petite brèche quant à la commandite d'événements, des avocats disent que la plupart des fabricants ne pourront même pas s'en prévaloir.

Les organisateurs d'événements se montrent prudents

LA PRESSE

Les organisateurs d'événements culturels et sportifs jugent qu'il est trop tôt pour réagir au jugement de la Cour d'appel, mais les responsables de Juste pour rire entrevoient déjà d'un bon œil le retour des commandites de tabac.

« Les commanditaires, plus on en a, mieux c'est, et plus on peut faire grossir notre événement, affirme Michèle Bazin, vice-présidente des affaires publiques de Juste pour rire. On ne peut pas ne pas regarder ça, ça serait ridicule, explique-t-elle. Il faudrait regarder les montants. Si on nous offrait deux millions, ce n'est quand même pas de la prostitution de les accepter. C'est sûr qu'on réfléchirait. »

À l'opposé, Alain Simard, l'homme à la tête du Festival de jazz, a refusé de dire si on pourrait voir à l'avenir un « Festival international de jazz Imperial Tobacco ».

En entrevue au mois de mai dernier, M. Simard n'avait pourtant pas caché l'importance de cette source de financement. « La loi sur la commandite du tabac, qui a fait perdre 25 millions aux festivals, et la réduction des programmes de commandite fédérale nous ont mis en mode de survie », déclarait-il alors.

Pour l'instant, l'impact réel du jugement-fleuve est cependant difficile à cerner. Car la brèche ouverte par les juges n'est peut-être pas aussi large qu'il n'y paraît. Même si les compagnies retrouvent le droit d'associer leur raison sociale aux événements, elles ne peuvent toujours pas y associer une marque précise (comme Player's ou Export's). Or, le nom de deux des trois grands fabricants est indissociable de leurs marques. Rothmans, Benson & Hedges produit en effet des cigarettes du même nom. Et JTI MacDonald Corp produit les Export A MacDon-

ald. À moins que ces compagnies ne changent de nom, seule Imperial Tobacco bénéficierait donc du changement. « Je ne crois pas qu'elles (les compagnies de tabac) pourraient faire quelque chose qui aurait pour effet de détourner le sens de la loi, par exemple avoir une compagnie pour chaque marque de cigarette. Mais ils pourraient créer une nouvelle compagnie avec un nouveau nom, c'est



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Les compagnies de tabac retrouveraient le droit de prêter leur « raison sociale » aux événements sportifs, par exemple, à condition que le nom ne réfère pas directement à une marque.

sûr », avance l'avocat constitutionnaliste Julius Grey, un habitué de la Cour suprême.

On se rappelle qu'il y a deux

ans, le Grand Prix du Canada avait failli faire les frais de la législation antitabac et avait été sauvé in extremis. L'affaire avait

soulevé un important tollé et entraîné des pressions politiques sur le lobby antitabac.

Depuis sa fondation en 1971, le

Conseil des Arts du Maurier a accordé 60 millions de dollars en financement à 675 organismes culturels au pays.



YVES BOISVERT

Petite victoire, mais victoire morale

Sur le fond, c'est loin d'être une grande victoire, mais de ce temps-là, même une petite victoire n'est pas à dédaigner pour l'industrie du tabac. D'autant plus que les juges y manifestent, chacun à leur façon, leur irritation devant le caractère absolu, sinon vaguement hypocrite de certaines parties de la loi.

Ce n'est pas une grande victoire sur le fond parce que la Cour d'appel, plus haut tribunal au Québec, confirme la validité, pour l'essentiel, de la Loi sur le tabac de 1997-1998. Une loi qui interdit toute publicité et toute commandite — sauf dans les magazines destinés aux adultes, dans les bars et dans les envois postaux, et à condition que ce ne soit pas de la pub « style de vie ».

Mais en même temps, la Cour d'appel fait trois modifications à la loi. Deux mineures, dont une qui permettra clairement aux fabricants de tabac de financer des recherches scientifiques ; et une moyennement importante, qui vient ouvrir à nouveau la porte des commandites.

À deux juges contre un, en effet, la Cour d'appel conclut qu'il

n'y a pas de raison de bannir totalement du paysage le nom des compagnies de tabac. Ainsi, une personne, un événement ou une installation permanente (stade, théâtre, etc.) pourrait désormais porter le nom d'un des trois grands fabricants de tabac à condition que ce nom ne réfère pas directement à une marque. On pourrait donc théoriquement avoir un stade « Imperial Tobacco », puisque c'est le nom d'une entreprise, mais pas le stade Du Maurier, puisque c'est le nom d'une marque.

Théorique pour l'instant, car le jugement n'est pas final : il y a de fortes possibilités d'appel en Cour suprême d'ici 60 jours. Tout est donc en suspens, même si on sent qu'il y a peu d'espoir de renversement complet pour les fabricants de tabac.

Ça, c'est pour le fond de la loi. Les trois juges sont d'accord pour dire que les objectifs de la loi sont louables, qu'il faut viser une baisse de la consommation de tabac, un « fléau », qu'il faut particulièrement protéger les jeunes, etc.

Mais pour la forme, les juges,

naturellement allergiques à tout ce qui a des allures d'interdiction absolue, critiquent plusieurs aspects de la loi. Le juge André Brossard est celui qui va le plus loin. Il se demande pourquoi les groupes de militants pourraient utiliser leur nom et leur logo en public alors

Sur le fond, c'est loin d'être une grande victoire, mais de ce temps-là, même une petite victoire n'est pas à dédaigner pour l'industrie du tabac.

que les fabricants de tabac ne le pourraient pas. Il reconnaît qu'en utilisant une marque précise et en l'associant à un événement, on crée une sorte de publicité « style de vie », qu'on peut légitimement bannir. Mais en quoi le fait de signaler qu'une compagnie de cigarettes a contribué au financement d'un spectacle inciterait à la consom-

mation ? se demande-t-il. « Si le législateur devait être dit justifié de traiter les fabricants de tabac comme des parias de la société au point de ne pouvoir utiliser leur nom corporatif, ce que même des groupes de criminels organisés peuvent faire, je suis d'avis que le législateur aurait alors le devoir et l'honnêteté d'en interdire même l'existence », écrit-il.

Autrement dit, tant que ce produit est en vente libre, l'État ne peut pas tout faire pour le combattre. C'est à la fois hypocrite et abusif.

Le juge Marc Beaugard, minoritaire là-dessus, se demande quant à lui comment on pouvait faire de la publicité qui non seulement n'associe pas la cigarette à un mode de vie « cool » ou « sexy », mais en plus qui ne suscite, comme dit la loi, aucune « image » ou « émotion ». Ça commence à limiter les possibilités... Aussi bien dire qu'on bannit toute publicité, sans exception, écrit-il.

Ce jugement, longue discussion

entre juges, typique de notre époque judiciaire, sur ce qui est une limite acceptable ou non de la liberté d'expression des compagnies de tabac, nous renvoie à d'autres réflexions : tant que la cigarette est un produit légal, tant, surtout, que des millions de citoyens en consomment, on ne pourra pas la bannir par le simple effet de la loi.

On touchera bientôt, avec le bannissement dans les restaurants et les bars, à la limite de ce qu'on peut faire décemment par voie législative... tant qu'on n'est pas en état de prohibition totale. Et on n'a qu'à observer le résultat de la « guerre à la drogue » en Occident pour voir ce que donne la prohibition.

Au bout de la loi, on en revient donc, pour lutter contre le tabagisme, à cette lente et parfois décourageante opération qui s'appelle l'éducation. Éducation qui ne sert notamment à fabriquer des esprits libres.

Libres, y compris... de fumer.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur yves.boisvert@lapresse.ca

Rentrée avortée au collège Gérard-Godin



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Francesca Cancino, Alexandre Martineau et Guillaume Auger ont passé la journée d'hier assis autour d'une pipe de shisha à encourager les grévistes, tout en fumant du tabac aromatisé. La scène a été croquée au collège Gérard-Godin, dans l'Ouest-de-l'Île.

PHILIPPE MERCURE

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a invité dimanche les collégiens et les professeurs à forcer les piquets de grève pour retourner en classe. Mais Guillaume, Alexandre et Francesca ont plutôt passé la journée d'hier assis autour d'une pipe de shisha à encourager les grévistes, tout en fumant du tabac aromatisé.

« Ils nous ont soutenus pendant la grève des étudiants au printemps. Maintenant, on les soutient. C'est un combat de société », a expliqué Guillaume Auger. Comme 19 autres cégeps, le collège Gérard-Godin, situé dans l'ouest de l'île de Montréal, a vu sa rentrée dérailler hier quand ses employés de soutien ont déclenché une grève de 24 heures pour protester contre la lenteur des négociations avec le gouvernement

Les trois grandes centrales syndicales représentant les professeurs du collégial ont exprimé leur solidarité avec les employés de soutien des cégeps.

Charest. Musique, carrés de sucre à la crème, parties de pétanque et de frisbee ont égayé la journée de la vingtaine de grévistes affiliés à la CSN, dont la convention collective est expirée depuis juin 2003.

Sur son site Web, le collège Gérard-Godin avait affiché la note suivante : « Le Collège demeurera ouvert même si les syndiqués tiennent un piquet de grève, mais il n'entend pas prendre de mesures particulières pour rendre les lieux accessibles. »

Sans professeurs et sans élèves, le cégep est finalement resté fermé. Les trois grandes centrales syndicales représentant les professeurs du collégial de la province ont d'ailleurs exprimé leur solidarité avec les employés de soutien des cégeps.

Marco Caron, bibliothécaire syndiqué avec la CSQ, est lui aussi

venu prêter main-forte à ses collègues par « obligation morale ».

« Tout le monde m'a dit que ça très bien été. À ma connaissance personne n'a franchi les piquets de grève, ni les profs ni les étudiants. C'est un peu normal, ce sont des gens qui travaillent ensemble. Partout où on est allé, c'était fermé », s'est félicité Pierre-Luc Bilodeau, porte-parole de la Fédération des employés et employés de services publics de la CSN.

La présidente des employés de soutien du collège Gérard-Godin, Danielle Boulé, a dénoncé « le manque de sérieux de M. Charest et de son gouvernement ». « On ne veut pas faire la grève, ce n'est pas un intérêt que l'on a. Sauf qu'il y a des reculs depuis plus de 20 ans sur notre convention collective. Il y a des gens par le passé qui se sont battus fort pour obtenir ces conditions. Et nous voulons maintenir un service de qualité pour nos étudiants », a expliqué Mme Boulé.

Du côté patronal, on s'étonne des commentaires des syndicats. « Comment la CSN peut-elle oser parler de lenteur dans les négociations alors qu'elle n'a pas donné suite à la demande d'accélération des négociations que lui a faite la partie

patronale ? » ont fait valoir les présidents des comités patronaux hier par voie de communiqué. En parlant de la Fédération des employés et employés de services publics de la CSN, le communiqué mentionne que « sa boîte vocale laisse savoir que les bureaux de la Fédération étaient fermés jusqu'au 29 août. Coïncidence étrange, tout ce beau monde était pourtant disponible pour faire la grève le 22 août ». La partie patronale juge qu'à « cette étape-ci du processus, l'exercice des moyens de pression s'avère prématuré, voire inefficace ».

Les événements d'hier risquent de se reproduire dans plusieurs cégeps au cours des prochains jours. Les employés de soutien déclenchent des grèves de 24 heures le jour de la rentrée pour paralyser les activités.



LA
GRANDE
LIQUIDATION



Canada



L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle Pontiac Pursuit (2005/07/07). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques optionnelles. Les offres sont soumises à l'approbation de crédit de GMAC. Les offres sont disponibles jusqu'au 31 août 2005. Les offres sont disponibles sur les modèles concurrents au moment de la publication. Comparaison basée sur les véhicules Civic GX et Mazda3 GX. *Basé sur les essais effectués par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). **A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c. du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Ces offres sont exclues et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de primes aux étudiants et de GM Mobile. Une quantité limitée de modèles 2005 est offerte. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com

Plus d'équipement de série que la Civic et la Mazda3[▲]

LA NOUVELLE PONTIAC PURSUIT

COTÉE UN DES « MEILLEURS CHOIX » LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE*

Moteur 2,2L ECOTEC à DACT 4 cyl. de 145 HP • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Lecteur CD • Colonne de direction inclinable • Siège du conducteur ajustable en hauteur • Phares à halogène • Roues de 15 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

OFFERTE AU PRIX DES EMPLOYÉS GM À SEULEMENT

199 \$/mois*
0 \$
de comptant

Terme de 48 mois à la location. 0 \$ dépôt de sécurité. Préparation et transport de 950 \$ inclus.



PONTIAC



LA PASSION DE CONDUIRE

gmcanada.com



337698A

Charest écarte la loi d'exception... pour l'instant

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le premier ministre Jean Charest écarte pour le moment le recours à une loi d'exception pour imposer des conditions de travail aux employés de l'État ou forcer leur retour au travail si les syndicats accentuent le mouvement de grève.

« Nous, on est dans un mode de négociations. On n'anticipe rien d'autre tant qu'on sera dans un mode de négociations », a-t-il affirmé lors d'un point de presse, hier, à la fin d'un lac-à-l'épaule de deux jours avec les ministres de son cabinet.

Le gouvernement utilisera-t-il une loi extraordinaire pour mettre fin aux débrayages ?

« C'est une question hypothétique. Je veux conclure une entente », répond Jean Charest.

Le gouvernement utilisera-t-il une loi extraordinaire si les centrales syndicales multiplient les débrayages ? Jean Charest laisse planer le doute.

« C'est une question hypothétique. Je veux conclure une entente. On va mettre tous nos efforts dans la négociation », a-t-il répondu.

Le premier ministre déplore toutefois que les syndicats cherchent bien davantage à en découdre avec le gouvernement. « Ce sont les centrales syndicales qui invitent à l'affrontement en prenant en otage les enfants, les parents, en faisant des

moyens de pression alors qu'on devrait être en négociations. »

Si Jean Charest s'est dit ouvert au dialogue, il a ajouté du même souffle qu'il maintient l'offre initiale proposée aux 500 000 employés de l'État. Celle-ci prévoit des augmentations salariales de 12,6 % sur six ans (3,2 milliards de dollars) en incluant l'équité salariale. « Il y a de l'espace pour négocier dans cette enveloppe », a-t-il souligné.

Jean Charest craint que le gouvernement compromette la cote de crédit du Québec s'il se fait plus généreux avec ses employés. « C'est une préoccupation constante. J'ai la responsabilité de défendre les intérêts de l'ensemble des citoyens québécois pour qui les décisions des maisons de crédit ont des conséquences réelles dans leur vie de tous les jours », a-t-il expliqué. M. Charest a tenu à préciser que « les maisons de crédit suivent les négociations ».

Or, un large fossé sépare toujours les parties, puisque les demandes syndicales sont au moins deux fois plus importantes que l'offre patronale. Le front commun CSN-FTQ, à l'origine de la grève de 24 heures des employés de soutien dans une vingtaine de cégeps, réclame 12,5 % sur trois ans, en excluant l'équité salariale.

Les syndicats divisés

Les troupes syndicales sont toutefois divisées. Trois autres syndicats impliqués dans les négociations — la CSQ, le Syndicat de la fonction publique et celui des professionnels du gouvernement — ont réduit leurs demandes ce printemps et exigent maintenant 12,5 % sur six ans, sans compter l'équité.

LES JOURS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Tout le monde ne commence pas l'école en même temps. Une vingtaine de cégeps ont ouvert leurs portes hier, d'autres le font aujourd'hui, demain, lundi prochain ou même le mardi suivant la fête du Travail. Au primaire et au secondaire, la rentrée est du 30 août au 1^{er} septembre dans la grande région de Montréal.

La rentrée dans les écoles primaires et secondaires

Mardi 30 août : commissions scolaires des Grandes-Seigneuries, de Laval, Marguerite-Bourgeoys, Marie-Victorin, de Montréal, de la Pointe-de-l'Île, de la Seigneurie-des-Mille-Îles et des Trois-Lacs.

Mercredi 31 août : commission scolaire English-Montréal.

Jeudi 1^{er} septembre : commission scolaire des Patriotes.

À noter

Les employés de soutien de ces commissions scolaires vont perturber la journée de la rentrée, qui sera peut-être remise au lendemain.

« On ne peut pas inventer de l'argent qui n'existe pas. La capacité de payer des citoyens du Québec a une limite », a tranché Jean Charest, rappelant la « situation financière très serrée » de l'État.

Au moment où les syndicats annoncent un « automne chaud », Jean Charest juge qu'« il n'y a rien qui, dans les circonstances actuelles, justifie qu'il y ait des moyens de pression qui visent les contribuables ».

UN AUTOMNE MOUVEMENTÉ DANS LES GARDERIES, ÉCOLES ET CÉGEPS

L'automne sera chaud dans les centres de la petite enfance (CPE), les écoles et les cégeps. Des grèves sont prévues, bien que plusieurs plans d'action restent à définir. Voici un bref tableau de la situation.

* Centres de la petite enfance (CPE)

Éducatrices : mandat de grève générale illimitée à exercer au moment opportun dans les 300 CPE affiliés à la CSN. Une rencontre est prévue vendredi pour fixer un plan d'action. Aucune grève n'est prévue dans les 700 autres CPE du Québec.

* Écoles primaires et secondaires

Professeurs : pas de grève pour l'instant. Le plan d'action des enseignants, appelé le Grand Déangement, prévoit plusieurs autres mesures. Ils vont restreindre les activités de la rentrée à leur classe, boycotter les sorties éducatives, être passifs au cours de réunions, manifester devant les conseils des commissaires, etc.

Personnel de soutien et services de garde : demi-journée de grève prévue le jour de la rentrée pour les secrétaires, employés des services de garde, concierges, bibliothécaires, etc. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la grève aura lieu le 30 août en matinée.

Professionnels : pas de grève pour l'instant. Les professionnels vont porter des t-shirts et des macarons revendiquant une accélération des négos.

* Cégeps

Professeurs : pas de grève pour l'instant. Le plan d'action pour la mobilisation de l'automne sera décidé en conseil le week-end prochain, pour les profs affiliés à la FAC et à la FEC.

Personnel de soutien : grève le jour de la rentrée pour les employés de soutien affiliés à la CSN et à la FTQ, soit hier dans une vingtaine de cégeps et lundi prochain dans une dizaine d'autres cégeps. Une deuxième journée de grève est prévue pour la fin septembre.

Professionnels : pas de grève pour l'instant, sauf dans de rares cégeps comme Heritage College. Un plan d'action sera adopté en septembre.

— MARIE ALLARD



CANTONS DE L'EST
www.cantonsdelest.com/automne
1 800 355-5755

UN AUTOMNE FLAMBOYANT DANS LES CANTONS-DE-L'EST

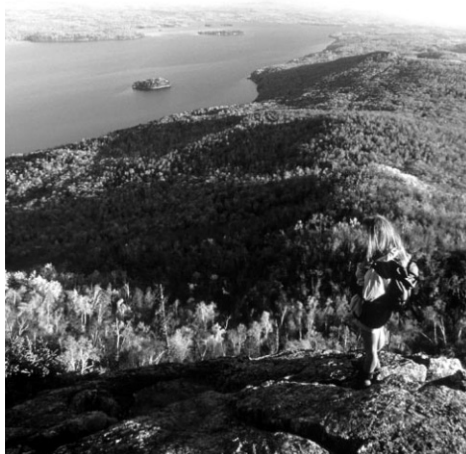
Pour l'occasion, la région se pare de ses plus beaux atours en affichant mille et une couleurs.

AFIN D'EN PROFITER PLEINEMENT :

- UNE TRENTAINE DE FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS
- RANDONNÉE PÉDESTRE ET HÉBERTISME AÉRIEN
- GOLF ET VÉLO
- REPAS GASTRONOMIQUES
- ANTIQUAIRES
- VILLAGES PITTORESQUES
- AUBERGES SYMPATHIQUES
- ...ET PLUS ENCORE!

Nos offres promotionnelles sont toujours disponibles. Imprimez vos E-COUPONS sur WWW.CANTONSDELEST.COM et profitez de votre visite sur le site pour participer aux concours et courez la chance de gagner l'un des nombreux forfaits en promotion!

CONCOURS



Tourisme CANTONS-DE-L'EST cantonsdelest.com

québec bonjourquebec.com



la.guêpière

LE BALCONNET DENTELLE TREILLIS

15.99

Économisez 35% sur un soutien-gorge signé La Guêpière qui fait un superbe décolleté pigeonnant très féminin avec ses bonnets échancrés en mousse, tout recouverts de dentelle entrelacée. Noir, blanc, corail. 32-34 A, 32 à 38 B, 32 à 36 C et 34-36 D. Rég. 25.00

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



S'OUVRIER AUX IDÉES

Reconnu comme un moteur de développement économique de premier plan, l'aluminium ouvre des horizons prometteurs par ses applications multiples. Recyclable à l'infini, l'aluminium sait faire briller le Québec à la grandeur du globe.

L'avenir s'imagine en aluminium. www.aac.aluminium.qc.ca



ACTUALITÉS

Une dernière cure de jeunesse pour l'Hôtel-Dieu

Investissement de 26 millions pour rapatrier des services de cardiologie

ANDRÉ NOËL

Des travaux de 26,4 millions de dollars commenceront bientôt à l'Hôtel-Dieu, afin d'y concentrer presque tous les services de cardiologie dispersés parmi les trois pavillons du Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Plus de 10 millions seront aussi dépensés à l'hôpital Notre-Dame.

L'Hôtel-Dieu doit pourtant fermer ses portes dans cinq ans. L'hôpital Notre-Dame, lui, est appelé à devenir un gros hôpital de quartier. Selon les plans annoncés en mars par le ministre de la Santé, le CHUM se trouvera alors sur un seul terrain, celui de l'hôpital Saint-Luc.

À première vue, il peut sembler curieux d'investir des millions de dollars dans des hôpitaux qui devront fermer trois ans après les travaux, reconnaît Nicole Beaulieu, directrice des communications du CHUM. Mais, selon elle, le CHUM y trouvera son compte. Le CHUM a un manque criant de médecins et d'infirmières, dit-elle. En les regroupant par spécialité, les soins seront plus efficaces et moins chers. Certains nouveaux équipements pourront ensuite



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE ©

Même si l'hôpital doit fermer ses portes dans cinq ans, des travaux de 26,4 millions de dollars commenceront bientôt à l'Hôtel-Dieu, afin d'y concentrer presque tous les services de cardiologie dispersés parmi les trois pavillons du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

être déménagés dans le futur pavillon du 1000, rue Saint-Denis, ajoute-t-elle.

« (De plus), au cours des cinq prochaines années, nous devons répondre à une demande accrue

de soins et de services, notamment en cardiologie tertiaire », explique M^{me} Beaulieu.

Les investissements prévus à l'Hôtel-Dieu s'inscrivent dans un « plan de transition » de 44 mil-

lions, qui toucheront les trois pavillons. Les premiers appels d'offres ont été lancés cet été. Les travaux devraient se terminer en 2007. Les spécialités suivantes seront regroupées ainsi :

> Hôtel-Dieu : cardiologie tertiaire (ce qui inclut la chirurgie cardiaque) et chirurgie de Moh's (sous-spécialité de la dermatologie) ;

> Notre-Dame : oncologie (traitement du cancer), orthopédie, neurologie, psychiatrie.

> Saint-Luc : urologie.

Le CHUM compte 35 spécialités. En 2010, elles seront toutes concentrées au 1000, rue Saint-Denis, dans un nouveau pavillon adjacent à l'hôpital Saint-Luc et dans les bâtiments actuels de cet hôpital.

Le sort de l'Hôtel-Dieu n'a pas encore été fixé. Divers scénarios sont à l'étude. Il pourrait être transformé en centre hospitalier de soins de longue durée, abriter la direction de la santé publique (qui se trouve actuellement dans le parc La Fontaine) ou des services d'administration.

L'hôpital Notre-Dame, de son côté, sera détaché du CHUM. Il ne conservera plus aucune spécialité. Il aura une vocation « communautaire », comme l'hôpital Jean-Talon dans la Petite-Patrie.

Le CHUM a aussi lancé un appel d'offres pour des services d'experts-conseils afin de planifier la construction de l'hôpital au 1000, rue Saint-Denis. Les soumissions seront déposées et ouvertes vendredi. Les experts devront épauler le directeur du projet, Clermont Gignac.

Le nouveau CHUM doit coûter 1,1 milliard. Par comparaison, les investissements de 44 millions semblent peu importants. Ils se comparent néanmoins aux travaux de 37 millions à l'hôpital Pierre-Boucher (Longueuil), de 53 millions à l'hôpital général juif de Montréal et de 63 millions à la Cité de la Santé de Laval.

EN BREF

Nouvelles candidatures de l'Équipe Tremblay

Le parti du maire de Montréal, Gérald Tremblay, continue d'annoncer tambour battant ses candidats en prévision des prochaines élections. Le retour des actuels conseillers municipaux de l'arrondissement de Saint-Laurent a été confirmé hier soir. Alan DeSousa briguera la mairie d'arrondissement, tandis que Laval Demers et Patricia Bittar seront candidats à des postes de conseillers de ville. Maurice Cohen et Michèle D. Biron tenteront de se faire élire comme conseillers d'arrondissement. Dans Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, l'Équipe Tremblay/Union des citoyens de l'île de Montréal a aussi été complétée officiellement après l'annonce de la candidature de Pierre Bélanger à la mairie d'arrondissement. Les autres candidats à des postes de conseillers de ville seront Luc Larivée, Nicolas Tétrault, Marcel Henry et Monique C. Blanchet.

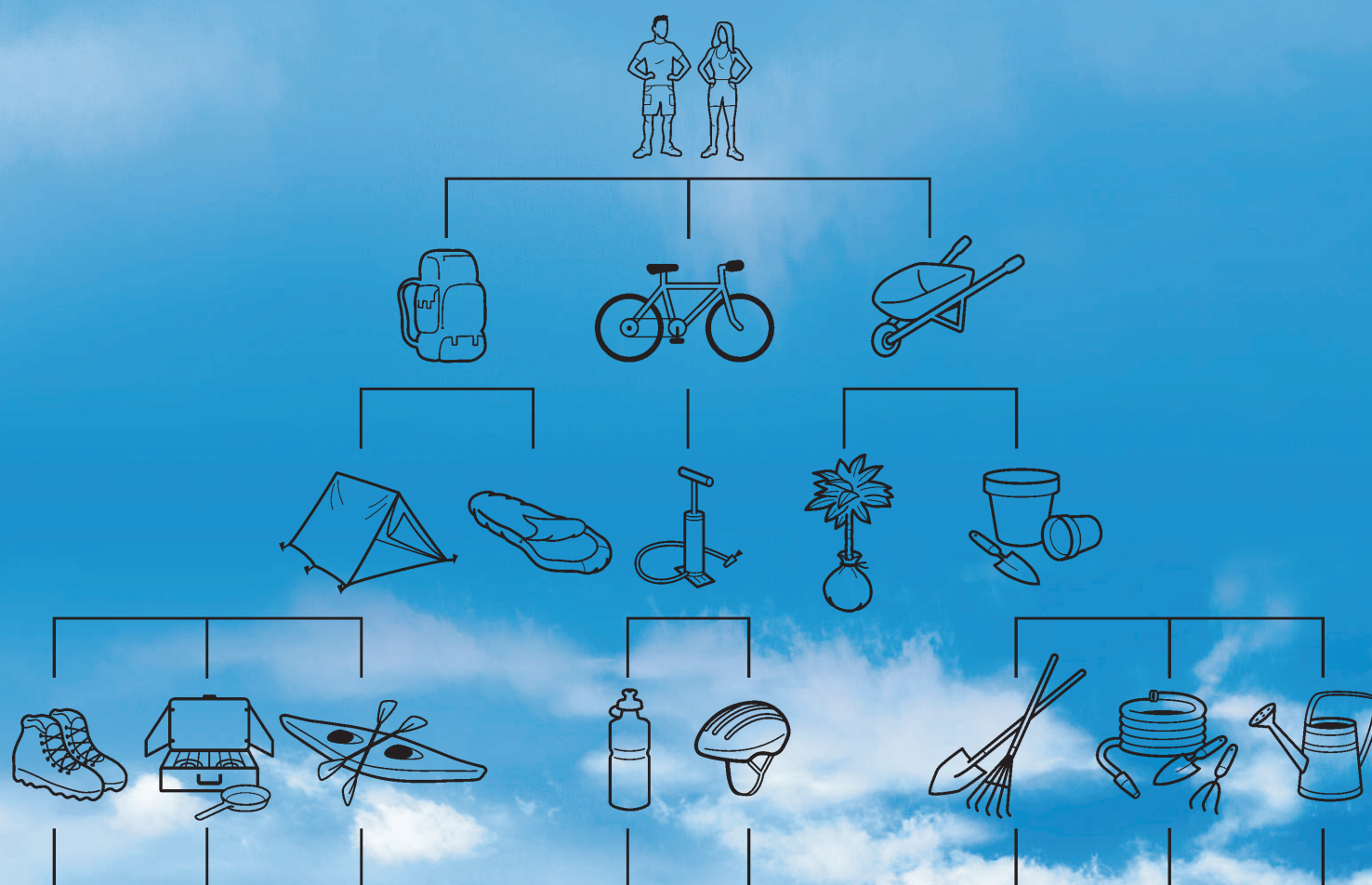
Le président du syndicat des cols blancs s'en va

Daniel Papillon-Demers quitte la présidence du syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Montréal. Le journal interne du syndicat en a fait l'annonce dans son plus récent numéro. Il a été impossible de parler à M. Papillon-Demers hier pour connaître les raisons de son départ prévu en octobre prochain. M. Papillon-Demers est entré à l'emploi de la Communauté urbaine de Montréal en 1976. Il est devenu délégué syndical en 1983. Il a été secrétaire trésorier du syndicat des cols blancs en 1988 et président en 1999.

Mises en liberté des présumées kidnapeuses

Un juge de la Cour du Québec a accepté, hier, de remettre en liberté la mère et la grand-mère d'origine haïtienne des deux jeunes enfants enlevés la semaine dernière à l'entrée d'un Centre jeunesse du nord de la ville. La fillette de 8 ans et son petit frère de 5 ans ont été retrouvés vendredi, chez leur mère, à la suite d'un avis de recherche de la police de Montréal. En échange de leur libération, les deux femmes ont promis de respecter l'ordonnance de placement des enfants dans un foyer d'accueil que le Tribunal de la jeunesse a prononcée il y a un bon moment. Âgée de 38 ans, la mère devra en outre se rapporter à un CLSC près de chez elle et entreprendre une thérapie personnelle. Elles font toutes deux face à des accusations d'enlèvement et de séquestration.

La Presse



La nouvelle Forester 2006. Elle s'inscrit parfaitement dans votre vie.

Puisque vous vivez quelque part entre la routine et la spontanéité, il vous faut un véhicule qui vous donne la liberté de prendre part à tout ce que la vie vous réserve. Voici la toute nouvelle Subaru Forester 2006. Avec ses lignes plus racées, ses 230* chevaux, une suspension améliorée et plus souple, ainsi que la traction intégrale symétrique à prise constante, il est étonnant qu'elle soit offerte à partir de seulement 27 995 \$. Voyez comment la Forester répond aux exigences de votre vie. Visitez www.subaru.ca ou passez chez votre concessionnaire Subaru.

Traction intégrale



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le fantôme de la CUM refait surface

SÉBASTIEN RODRIGUE

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, étudie le modèle de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal (CUM) pour déterminer la composition du conseil d'agglomération, un nouveau palier administratif qui sera responsable d'un budget d'environ 2,8 milliards de dollars à Montréal.

Selon des sources sûres, le comité de transition de Montréal a recommandé à la ministre que tous les conseillers de ville à Montréal siègent à ce conseil avec le maire de Montréal et les maires des 15 villes défusionnées, comme c'était le cas à l'époque de la CUM. Selon ce scénario, le conseil d'agglomération serait donc composé des 16 maires (Montréal et les 15 villes défusionnées) et de 64 conseillers de ville.

Une question de semaines

Un porte-parole de la ministre, Vincent Lehoullier confirme qu'il s'agit d'un des scénarios étudiés par le gouvernement. « C'est une question de semaines avant d'adopter les décrets. La ministre jongle avec plusieurs éléments », précise-t-il. Le comité de transition refuse pour sa part de commenter.

Ce décret du Conseil des ministres viendra donc sceller le fonctionnement et la composition de l'instance chargée d'administrer, entre autres, la police, les pompiers, le transport en commun et l'eau potable dans les villes où il y aura des défusions. Le conseil d'agglomération entrera en fonction le 1^{er} janvier 2006 en même temps que la reconstitution officielle de 15 municipalités dans l'île de Montréal. Il y aura également un conseil d'agglomération à Longueuil où quatre villes seront reconstituées.

Les comités de transition ont



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Le maire Gerald Tremblay craint fort de retomber dans les ornières du passé avec la création d'un organisme qui ressemblerait un peu trop à la défunte CUM.

effectué des recommandations avant les vacances estivales quant au fonctionnement et à la composition du conseil d'agglomération. La loi 9 sur les défu-

Montréal détiendra 87 % des voix contre 13 % pour les 15 villes défusionnées. À Longueuil, la ville-centre aura 61 % des voix contre 39 % pour les

de Westmount, Karen Marks, se dit favorable à la proposition du comité de transition. M^{me} Marks croit que l'équilibre démocratique au conseil d'agglomération s'en trouverait amélioré avec la présence de conseillers municipaux de l'opposition à Montréal.

Une porte-parole du maire de Montréal, Christiane Miville-Deschênes, indique que la proposition changerait les principes sur lesquels les citoyens ont voté lors des référendums de juin 2004.

La porte-parole du maire Tremblay soutient aussi que le fonctionnement de la CUM a « paralysé » Montréal pendant de nombreuses années.

À la mairie, on plaide que la proposition « changerait les principes sur lesquels les citoyens ont voté lors des référendums de juin 2004 ».

sions a néanmoins instauré un principe de « représentation par la population », accordant aux villes un pourcentage des voix équivalant à leur population. Ce principe reste immuable, ont indiqué plusieurs sources.

Selon cette règle, la Ville de

quatre villes défusionnées. Le gouvernement provincial doit donc trancher quant aux élus municipaux qui siègeront au conseil d'agglomération.

Équilibre démocratique

La mairesse de l'arrondissement

Selon des sources sûres, le maire de Montréal, Gerald Tremblay, a suggéré que le conseil d'agglomération soit composé de 15 élus des villes défusionnées et de 15 conseillers municipaux de Montréal en plus du maire.

Rejet de Fournier

En novembre dernier, le ministre des Affaires municipales de l'époque, Jean-Marc Fournier, avait pourtant rejeté l'idée d'un conseil d'agglomération composé de tous les élus montréalais avec les maires des villes reconstituées.

En déposant le projet de loi 75, le ministre Fournier avait plutôt introduit un article obligeant les maires à obtenir l'aval de leur conseil municipal pour les positions défendues devant le conseil d'agglomération.

Les services sous la responsabilité du conseil d'agglomération seront en fait offerts par la ville-centre et ils seront payés par l'ensemble des propriétaires d'immeubles de l'agglomération.

Ceux-ci verront d'ailleurs des changements sur leurs avis d'impôt foncier en 2006 sur lequel sera précisée la portion allant à l'agglomération et la partie pour les services de proximité.

DATES ET CHIFFRES

Le conseil d'agglomération entrera en fonction le 1^{er} janvier 2006 et administrera un budget d'environ 2,8 milliards. Le conseil d'agglomération sera responsable des services communs entre les villes-centres et les villes défusionnées comme Longueuil et Montréal. Un décret du Conseil des ministres doit préciser la composition et le fonctionnement de ce conseil d'agglomération.

LES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

- > Évaluation foncière
- > Gestion des cours d'eau municipaux
- > Services d'incendie
- > Services de police
- > Centre d'urgence 9-1-1
- > Cour municipale
- > Logement social
- > Transport en commun
- > Gestion des rues et des routes
- > Parcs industriels
- > Élimination et valorisation des matières résiduelles
- > Infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées sauf les conduites locales
- > Promotion économique et touristique
- > Accueil touristique, centres des congrès
- > Ports d'importance
- > Aéroports d'importance
- > Dépôt de neige
- > Conseil des arts

LES COMPÉTENCES DES MUNICIPALITÉS RECONSTITUÉES

- > Plan d'urbanisme, réglementation et dérogations mineures
- > Permis de construction et de rénovation
- > Les programmes d'amélioration de quartier
- > Les conduites locales d'eau et d'égout
- > Infrastructures locales d'alimentation en eau
- > Gestion des matières résiduelles
- > Gestion des rues locales
- > Réglementation en matière de protection incendie, de nuisance, de salubrité publique
- > Équipements locaux de sport ou de culture
- > Bibliothèques locales
- > Parcs locaux
- > Petits marchés publics
- > Permis pour vélos, animaux, etc.
- > Pouvoir d'emprunt et de taxation

POUR TROUVER. CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE

SUPER VENTE

INSTALLEZ-LE & ÉCONOMISEZ

jusqu'à \$4 000

Modèles ⁱ	Inclus	Régulier installé	SPÉCIAL**	ÉCONOMISEZ
810 (8' x 9'6")	3 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$2 999	\$1 999	\$1 000
817 (8' x 16'8")	5 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$5 309	\$3 809	\$1 500
1012 (10' x 11'11")	4 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$5 209	\$3 709	\$1 500
1019 (10' x 19")	5 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$6 959	\$4 959	\$2 000
1214 (11'11" x 14'3")	4 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$6 659	\$4 859	\$1 800
1219 (11'11" x 19")	5 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$8 210	\$6 010	\$2 200
1221 (11'11" x 21'4")	7 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$9 059	\$6 659	\$2 400
1430 (14' x 30'10")	9 fenêtres moustiquaires 1 porte coulissante	\$15 695	\$11 695	\$4 000

Plusieurs autres modèles sont aussi disponibles, voir détails en magasin.

0 DÉPÔT
0 INTÉRÊT
0 PAIEMENT
AVANT JUILLET 2006^{††}

FACILE À INSTALLER

- ✓ Séminaire d'installation **GRATUIT**
- ✓ Vidéo cassette **INCLUSE**
- ✓ Manuel d'installation **INCLUS**
- ✓ Service technique **DISPONIBLE**

OU OBTENEZ L'INSTALLATION À 1/2 PRIX^{*}**

TERREBONNE (Siège social)
2275, boul. des Entreprises
(Autoroute 640 sortie 35)
(450) 477-4441 • 1-888-301-1444

LONGUEUIL
464, boul. Roland-Therrien
(450) 442-4441 • 1-866-330-4441

ST-LAURENT
3870 Côte-Vertu (Coin Bégin)
(514) 339-9393 • 1-866-379-9393

APPROUVÉ CANULC LABORATORY

HEURES D'OUVERTURES
LUN au SAM 9h à 17h & DIM 10h à 17h

accord D Desjardins

†Mesures approximatives. ††Sur approbation du service de crédit VISA Desjardins. Taxes payables en magasin. Aucun paiement ni intérêt exigés avant juillet 2006. Voir détails en magasin. \$À l'achat d'un solarium, obtenez jusqu'à 4 000\$ de rabais pour la valeur d'installation selon le modèle du solarium. Assemblage et installation par le client et pour importer seulement. *Taxes et transport en sus et aucun assemblage disponible pour cette promotion. **Installation à 1/2 prix sur le prix régulier du solarium selon le modèle du solarium. Taxes et transport en sus. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Quantité limitée. Voir détails en magasin. Les photos peuvent différer. Promotion en vigueur jusqu'au 31 août 2005. Garantie prorata. RBQ 8284-811-30

SUITE DE LA UNE

«Piano Man» brise le silence

PIANO MAN
suite de la page A1

Selon cette source anonyme, une infirmière est entrée dans sa chambre vendredi dernier et lui a demandé, comme tous les jours, s'il allait leur parler aujourd'hui. Contre toute attente, il a répondu : « Oui, je crois que je le ferai. »

« Nous étions tous sous le choc, a affirmé l'informatrice. Nous avons ce patient depuis des mois et nos recherches sur lui n'aboutissaient nulle part. Nous étions certains qu'il allait rester avec nous pour toujours. »

« Il nous a parlé de sa famille en Allemagne. Son père possède une ferme et il a deux soeurs. Il a aussi dit qu'il était homosexuel. »

L'Allemand svelte de six pieds a confié qu'il avait pris le train pour

la Grande-Bretagne peu après avoir perdu son emploi à Paris. Il venait d'essayer de se suicider lorsqu'il a été retrouvé, trempé de la tête aux pieds, par la police.

« Il était de toute évidence dans la détresse et n'a pas parlé à la police, a précisé la source. Tout est parti de là. »

Les étiquettes de son complet étaient arrachées, ce qui avait brouillé davantage les pistes et alimenté l'intrigue populaire quant à sa vraie identité.

Lorsque ses thérapeutes avaient présenté un crayon et du papier à Piano Man, il avait dessiné un piano à queue, d'où son surnom. Son travailleur social, Michael Camp, avait affirmé avoir été émerveillé par ses talents de pianiste. Les rumeurs s'étaient déchaînées à la suite de cette révélation. Des appels télé-



PHOTO MIKE GUNNILL, AP

« Piano Man » a confié qu'il venait d'essayer de se suicider lorsqu'il a été retrouvé, trempé de la tête aux pieds, par la police.

phoniques et des courriels provenant des quatre coins du monde l'identifiaient tantôt comme un pianiste de concert tchèque, tantôt

comme un musicien de rue français portant le nom de Steve Masson.

Un interprète norvégien avait même été conduit à son chevet après

qu'il eut montré du doigt Oslo, la capitale de la Norvège sur une carte du monde.

La source anonyme a déclaré dans le *Daily Mirror* que le jeune homme était dans les faits un piètre musicien. Loin d'être un virtuose, il aurait martelé la même note du piano à répétition. Il aurait admis avoir dessiné le premier objet qui lui est venu en tête.

L'équipe psychiatrique, qui croyait au départ que son patient souffrait d'un stress post-traumatique ou d'autisme, n'a jamais flairé le pot aux roses. Ayant déjà travaillé auprès de handicapés mentaux, le patient imaginaire aurait imité leurs symptômes pour berner ses médecins.

Si c'est le cas, Piano Man pourrait payer cher sa plaisanterie. Toujours selon le *Daily Mirror*, l'hôpital songerait à le poursuivre pour les frais entraînés par la poursuite de son identité. La somme s'éleverait à des centaines de milliers de dollars.

« Profitez vite de cette occasion pour apprendre à recevoir sans éprouver de culpabilité. »

Laissez-vous gâter avec les nouveaux forfaits mobilité Tout-en-un exclusifs à Bell.

bell.ca/mobilite

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité participants

Espace Bell

ANJOU Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257	MONTRÉAL-NORD Place Bourassa (514) 322-3202
BELOIL Mail Montenach (450) 446-7176	MONT-TREMBLANT 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
BROSSARD Mail Champlain (450) 465-8759	POINTE-AUX-TREMBLES 12530, rue Sherbrooke E. (514) 645-4455
CHÂTEAUGUAY Centre régional Châteauguay (450) 691-7665	POINTE-CLAIRE Fairview Pointe-Clare (514) 630-4992
COATICOOK 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997	REPENTIGNY 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455
COWANSVILLE Domaine du Parc (450) 263-4444	ROSEMÈRE 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838
DELSON 5, route 132 (450) 635-9999	ROSEMÈRE Place Rosemère (450) 435-0024
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3352, boul. des Sources (514) 684-6846	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256
DORION-VAUDREUIL 84, boul. Harwood (450) 424-1416	SHAWINIGAN 1 Plaza de la Mauricie (819) 539-8691
DORVAL Les Jardins Dorval (514) 631-1222	SHERBROOKE 2700, rue King O. (819) 823-9994
DRUMMONDVILLE 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178	SOREL Les Promenades de Sorel (450) 742-8789
DRUMMONDVILLE Promenades Drummondville (819) 474-4433	ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
GATINEAU Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355	STE-AGATHE-DES-MONTS 80A, boul. Morin (819) 321-0265
GRANBY Galeries de Granby (450) 777-4058	ST-EUSTACHE Place St-Eustache (450) 623-8500
HULL Galeries de Hull (819) 771-2716	ST-HUBERT 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919
JOLIETTE Les Galeries Joliette (450) 755-5533	ST-HUBERT 3879, boul. Taschereau (450) 926-2020
LASALLE Carrefour Angrignon (514) 364-3071	ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749
LAVAL 1655, boul. St-Martin O. (450) 680-1010	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 391, boul. Séminaire Nord (450) 348-5210
LAVAL Carrefour Laval (450) 681-3344	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU Carrefour Richelieu (450) 349-4400
LAVAL Carrefour Laval (kiosque) (450) 978-7133	ST-JÉRÔME Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
LAVAL Centre Laval (450) 680-2355	ST-LAURENT La Place Vertu (514) 335-2355
LONGUEUIL Place Longueuil (450) 679-4558	ST-LÉONARD 6050, boul. Métropolitain E. (514) 257-9292
MONTRÉAL 9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770	TERREBONNE Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
MONTRÉAL 5187, avenue Papineau (angle Laurier) (514) 526-2020	TRACY 604, route Marie- Victorin (450) 746-7777
MONTRÉAL 892, rue Ste-Catherine O. (514) 866-6686	TROIS-RIVIÈRES 5691, boul. Jean XXIII (819) 376-6849
MONTRÉAL Boul. Décarie (angle Jean-Talon) (514) 739-7777	VICTORIAVILLE 567, boul. des Bois-Francis Sud (819) 357-7777
MONTRÉAL Complexe Desjardins (514) 282-3388	VICTORIAVILLE La Grande Place des Bois-Francis (819) 357-7776
MONTRÉAL Centre Rockland (514) 340-1269	
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (514) 939-2439	
MONTRÉAL Place Dupuis (514) 844-1313	
MONTRÉAL Place Versailles (514) 353-8847	
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444	
MONTRÉAL Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée) (514) 270-1155	

Recevez 2 couvertures parmi les motifs disponibles avec le LC 3300



0 \$

Nouveau Samsung 860



49 \$

Nouveau phototéléphone Samsung 740



99 \$

Obtenez en prime⁽¹⁾:

- 3 mois d'appels locaux illimités
- 3 mois de messagerie photo
- 3 mois de messagerie vidéo

+



lecteur MP3⁽²⁾
256 Mo



Et bien simple.^{MC}

Bell Mobilité

AUTEUIL Entreprise Yaco engr. 5330, boul. des Laurentides (450) 628-9366	LONGUEUIL Cellcom 650, place Trans-Canada (450) 463-7777
DORVAL J.D. Mobilité 10925, chemin Côte-de-Liesse (514) 422-0511	MONTRÉAL ABC Telecom inc. 8900, rue Lajeunesse (514) 389-8900
GRANBY Bell Mobilité 590, boul. Boivin (450) 378-3618	MONTRÉAL Citicell 5450, rue Saint-Patrick Suite 101 (514) 762-2000
HULL Action Solutions Radio Inc. 73, rue Jean-Proulx (819) 777-0999	MONTRÉAL Télécentre Québec 6855, rue St-Jacques O. (514) 485-5222
JOLIETTE Boutique du téléphone 127, boul. St-Charles- Borromée N. (450) 752-5030	SHERBROOKE Gobeli et Filles 4505, boul. Industriel (819) 563-0406
LACHINE CBCI Telecom inc. 2409, 46 ^e Avenue (514) 422-3334	ST-EUSTACHE Communications J.D. 66, rue Dubois (107) (450) 974-7444
LAFONTAINE Cosat 2121, boul. Labelle (450) 431-5122	TERREBONNE Hercom 1729, chemin Gascon (450) 964-7777
LAVAL Metro Com Canada 800, boul. Chomedey (120) (450) 687-4000	

SUITE DE LA UNE

L'uniforme est de plus en plus répandu à l'école publique

UNIFORME suite de la page A1

« Chaque rentrée, on entend parler d'écoles publiques qui optent pour le port de l'uniforme. C'est une nouvelle réalité », ajoute M. Pouliot.

À Victor-Rousselot, le conseil d'établissement a sondé les parents, qui ont donné leur appui au projet à 80 %. « Les élèves ont eu une très bonne réaction, indique Marie Massue, directrice de l'école. Les plus vieux nous ont dit qu'ils allaient arrêter de se faire intimidier, de se faire dire : *Tu portes toujours la même affaire, ta mère n'a pas assez d'argent pour t'acheter du linge ?* » Un seul parent a fait valoir son mécontentement, sans demander que son enfant soit transféré ailleurs.

Dès la rentrée, l'école secondaire Pierre-Dupuy, située aux abords du pont Jacques-Cartier, exigera quant à elle le port d'un chandail orné du logo de l'établissement. « L'école va fournir gratuitement aux élèves trois hauts, soit un polo, un pull à manches longues et un t-shirt », dit Claudette Lechasseur, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Ce n'est pas tout : à Marguerite-de-Lajemmerais, école publique de filles dans l'est de Montréal, l'uniforme est prévu pour 2006. « La direction veut donner le temps de changer d'école aux parents qui ne seraient vraiment pas d'accord avec l'uniforme », explique M^{me} Lechasseur.

Un marché en expansion

« Les écoles publiques sont en train de prendre un tournant majeur », constate Martin Cormier, propriétaire du Groupe ASM de Trois-Rivières, qui confectionne pour la première fois cette année des uniformes scolaires. Il a obtenu les contrats de l'école primaire de Louiseville et de l'école secondaire Val-Mauricie, de Shawinigan, qui accueille 1500 adolescents.

Il n'est pas question de vêtir ces élèves d'une jupette à carreaux ou d'un veston sévère. Ils porteront plutôt des polos, des jupes-culottes, des pantalons et des tricots. « Les jeunes sont sur leurs gardes quand on leur parle d'uniforme, reconnaît M. Cormier. Alors on les implique, on leur dit qu'on va trouver un compromis qui plaise autant à eux qu'à la direction. Aujourd'hui, les adolescents *tripent* sur les marques DC Shoes et Billabong, ils aiment le *streetwear*, et on essaie de travailler là-dedans. »

La collection offerte à l'école Val-Mauricie va jusqu'à compter 24 morceaux différents, ce qui remet en cause l'objectif d'égalité pour tous. « Un ensemble de base coûte de 160 à 200 \$, mais c'est évidemment plus cher s'ils prennent plusieurs pièces », dit l'entrepreneur, qui est en train de terminer la production des uniformes.

Fait étonnant, il y a aussi des collèves privés qui reviennent à l'uniforme, après l'avoir abandonné pendant quelques décennies. C'est notamment le cas de l'école Notre-Dame de Rivière-du-Loup et du Séminaire Saint-François de Saint-Augustin.

« Nos membres sont plus nombreux qu'avant à opter pour le port de la garde-robe obligatoire, entre autres dans la région de Québec, confirme Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP). Mais on ne parle plus vraiment d'uniforme, plutôt d'une collection de vêtements dans laquelle les élèves peuvent choisir. » Très à la mode, l'uniforme du Séminaire Saint-François prévoit même des pantalons capris (coupés au milieu du mollet)...

Dépression prémenstruelle

Vous êtes âgée de 18 à 49 ans, êtes menstruée régulièrement et souffrez de symptômes psychologiques prémenstruels **sévères** (dépression, anxiété, irritabilité, sautes d'humeur) s'améliorant avec l'arrivée de vos règles?

Vous pourriez participer à une étude clinique de huit mois portant sur l'effet d'un nouveau traitement hormonal à faible dose, en investigation afin de traiter les symptômes psychologiques intenses liés à la période prémenstruelle.

Sous la direction d'une spécialiste en santé des femmes, Dre Michèle Moreau
Pour informations, communiquez avec Caroline Claveau, infirmière, au (514) 257-8796.

3337957

3337953

CLINIQUE PODIATRIQUE

SPÉCIALISATIONS :

orthèses plantaires haut de gamme et soins de pied.

NOUS TRAITONS AUSSI :

ongles incarnés, infectés, oignons et orteils en marteau, pieds plats, maladies des ongles, verrues plantaires, fasciite plantaire. Douleurs aux hanches et dorsales.



CLINIQUE PODIATRIQUE DU CENTRE-VILLE
Dr George Bochi, podiatre
1832, rue Sherbrooke Ouest
(514) 931-6111
8415, rue Saint-Denis
(514) 381-1931

la Baie encore plus

Faites vite... tout s'envole!

15 MILLIONS DE DOLLARS EN NOUVELLES DÉMARQUES ET DES RABAI ADDITIONNELS SUR LES PRIX DE LIQUIDATION

40 % de rabais additionnel

- tenues mode et jeans, incluant les marques griffées, à prix de liquidation pour elle et lui. Exceptions : I.N.C et Alfani pour elle.
- chaussures et sandales à prix de liquidation pour tous
- peignoirs, dessous de jour, lingerie, tenues de nuit, soutiens-gorge mode, slips, chaussettes et collants à prix de liquidation pour elle
- accessoires, bagages et sacs à main à prix de liquidation
- tenues de nuit, chaussettes et sous-vêtements à prix de liquidation pour homme et enfant. Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais additionnel

- mode à prix de liquidation : BUFFALO pour elle, TOMMY HILFIGER DENIM pour elle et lui et POINT ZERO pour lui
- mode à prix de liquidation pour enfant

Sur nos derniers prix étiquetés.

10 % de rabais additionnel

meubles sans suite et à prix de liquidation

Sur nos derniers prix étiquetés.



50 % de rabais

- maillots de bains et couvre-maillot pour elle
- maillots de bain pour enfant

40 % à 50 % de rabais

mode estivale griffée pour elle et lui

jusqu'à 50 % de rabais

OUTLINE[®], TOGO^{MC}, MAC & JAC, LIMITED EDITION DE LONDON FOG, NYGÅRD COLLECTION, MANTLES^{MC} et NINE & CO. : mode estivale pour elle
Certains modèles aussi offerts en grandes tailles.

SOLDE DE 2 JOURS Mercredi 24 et jeudi 25 août

femme et homme

40 % de rabais

- GEOFFREY BEENE : chemises habillées et cravates pour lui
- MANTLES^{MC} : pantalons, chemises, tricots et pulls sport pour lui

30 % de rabais

- collants et chaussettes pour elle
Exceptions : Jockey, CK et Tommy.
- FUMAGALLI'S : complets et vestons sport pour lui
- choix de sous-vêtements, chaussettes et tenues de nuit pour lui

25 % de rabais

- mode griffée choisie pour lui
- tenues de nuit et peignoirs pour elle
- mode griffée choisie pour elle
Tailles courantes, petites et grandes.
- mode automnale choisie pour elle

enfant

25 % de rabais

mode à prix ordinaire pour enfant

bijoux, chaussures et accessoires

50 % de rabais

bagages
Exceptions : articles dont le prix se termine par 97 ¢ ou 99 ¢.

25 % de rabais

REEBOK et ETONIC[®] : chaussures de marche sportive pour elle et lui

20 % de rabais

bijoux en argent fin et en or à 10 ct et 14 ct pour enfant

30 \$ à 50 \$ de rabais

NUNN BUSH, FLORSHEIM, HUSH PUPPIES et autres : chaussures chics et tout-aller pour lui

maison

solde 5999

BLACK & DECKER
Faitout Ord. 69,99 \$.

50 % de rabais

TOOLS OF THE TRADE : ustensiles de cuisson Belgique Classique

40 % de rabais

HOUSE&HOME^{MC} : vaisselle choisie Ellipse en gris et rose et Bistro en vert et jaune

25 % de rabais

MANTLES^{MC} : services de vaisselle en boîte

15 % de rabais

MANTLES^{MC} : serviettes, tapis de bain et accessoires de salle de bains

BEAUMARK[®]

liquidation lessive!

Exemple : duo-lessive à chargement frontal. Ord. 1 049,98 \$. Solde 929,98 \$

soldés! téléviseurs à écran plat, ACL et à plasma à prix ordinaire!

Exemple : téléviseur SAMSUNG à plasma, 107 cm (42 po), à haute définition
N° SPR4212. Ord. 2 999,99 \$. Solde 2 799,99 \$

Notre promo JOCKEY se poursuit!

25 % de rabais
mode JOCKEY pour toute la famille

Offre par le fabricant!

50 % de rabais
bijoux en or à 10 ct diamantés et gemmés

achat-choc

3499 ch.
JONES NEW YORK SPORT
pantalon ou jupe en sergé pour elle
Prix de comparaison 89 \$

offre spéciale

799 \$
duo-sommeil Dreamscape Caprice II de SIMMONS, grand lit. 899 \$: modèle à surmatelas.

Précision

Magasins-Partage de la rentrée

Contrairement à ce qui était indiqué dans *La Presse* d'hier, les 10 Magasins-Partage de la rentrée scolaire ne seront pas ouverts la semaine prochaine. Ils sont ouverts cette semaine, jusqu'à vendredi. Nos excuses.

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

POUR TROUVER.

CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE

LES SPORTS

PLONGEZ DANS L'ACTION

Tous les jours dans LA PRESSE

mégapromo de jeans en cours

Votre destination jeans pour les marques, les coupes, les motifs et les prix

jusqu'à 40 % de rabais

CHAPS DENIM, POINT ZERO, NAUTICA JEANS, IKEDA, TOMMY HILFIGER DENIM, CK JEANS, IZOD, BUFFALO et HOLLYWOOD : tenues mode et jeans ainsi que les hauts LEVI'S pour elle et lui

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », « Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de l'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

1^{ers} Outgames mondiaux

Montréal 2006

Durée du concours
du 17 août au 1^{er} septembre 2005

Pour participer au tirage, remplissez ce coupon et le poster à :
RockDépense 107,3 Montréal
1717, boul. René-Lévesque Est, Montréal (Québec) H2L 4T9.

Règlements disponibles sur www.rockdetente.com

Rendez-Vous dans le Village

En collaboration avec les marchands participants du Village, la SDC, RockDépense 107,3 Montréal et La Presse.

Gagnez un des 3 forfaits voyage d'Air Canada pour deux personnes en Amérique du Nord d'une valeur totale approximative de 12 600 \$ ou des inscriptions au 1^{er} Outgames mondiaux Montréal 2006 avec des certificats-cadeaux des marchands du Village d'une valeur totale approximative de 9000 \$. Prix tirés en ondes à RockDépense 107,3 Montréal lors de l'émission « Ma radio au boulot ».

COUPON DE PARTICIPATION

Rendez-Vous dans le Village ÉDITION D'OR

Du 17 août au 1^{er} septembre 2005

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : () _____ Courriel : _____

3337855A

3337862

EN BREF

Radio-Canada/
CBC: un conflit
« regrettable »

Le premier ministre Paul Martin a qualifié de « regrettable » le lock-out décrété par Radio-Canada/CBC il y a un peu plus d'une semaine. « Nous voulons tous voir Radio-Canada/CBC en ondes à nouveau aussi vite que possible », a-t-il dit à des journalistes hier à Edmonton avant de se rendre à une réception privée. Il n'a toutefois rien dit à propos d'une intervention possible de son gouvernement. L'opposition de même que les syndiqués demandent que son gouvernement réagisse devant la décision de la société d'État de mettre en lock-out les 5500 employés membres de la Guilde canadienne des médias partout au pays — sauf au Québec et à Moncton. Hier soir, M. Martin se rendait, à Edmonton, dans le cadre de sa tournée des provinces des Prairies, à une réception privée réunissant d'importants donateurs du Parti libéral. La trentaine ou quarantaine de personnes présentes ont versé chacune 5000 \$ — le maximum permis — au parti, selon des sources libérales. Les représentants syndicaux des employés de Radio-Canada en lock-out à Edmonton avaient prévu hier d'interpeller M. Martin à son arrivée à la réception pour lui demander d'intervenir personnellement afin de mettre un terme au conflit de travail.
Presse Canadienne

Martin en tournée
dans l'Ouest

Alors que les prix de l'essence battent des records et que l'excédent budgétaire fédéral du premier trimestre dépasse déjà les prévisions pour l'exercice complet, le premier ministre Paul Martin a affirmé hier qu'il n'était pas question de réduire la portion des prix à la pompe que le gouvernement s'accorde. De passage à Edmonton, en Alberta, dans le cadre d'une tournée dans les Prairies, M. Martin a dit que les municipalités se sont déjà vu accorder de l'argent issu des taxes fédérales sur l'essence, qui comprennent une surtaxe d'un cent et demi adoptée dans le but de contrer un déficit éliminé il y a des années. « Nous nous sommes engagés envers les municipalités à travers le pays, a dit le premier ministre. Les Canadiens comprennent totalement le fait que nous partageons maintenant cette taxe sur l'essence avec les municipalités. Cela devient un important moyen par le biais duquel nos villes, grandes et petites, peuvent financer leurs besoins courants et c'est là qu'agit cette taxe. » M. Martin a fait ces remarques après une rencontre de deux heures avec des membres de la Canada West Foundation, un centre de recherche ayant pour but d'apporter la perspective des provinces de l'Ouest lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques.
Presse Canadienne

LAT.: 45° 30' LONG.: 73° 33' MONTRÉAL, QC

60 % C'EST L'AMÉLIORATION DE VOS COMMUNICATIONS À MONTRÉAL

Meilleure réception. Meilleure couverture.

MAINTENANT, UNE MEILLEURE COUVERTURE POUR MIEUX COMMUNIQUER. Plus que jamais, notre réseau s'est amélioré. En six mois, nous avons condensé cinq années de développement en combinant le réseau de classe mondiale de Rogers^{MC} à celui de Fido^{MD}. Ainsi, vous avez accès à 60 % plus de cellules dans la région de Montréal, à une plus grande puissance du signal, à une diminution du nombre d'appels interrompus et à une meilleure couverture pour mieux communiquer.

Faites l'expérience du plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada et obtenez **UN CRÉDIT DE 35 \$** sur votre première facture*.



ROGERS^{MC}
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.



*S'applique uniquement au réseau GSM-GPRS. La couverture peut varier selon la région, l'appareil de l'abonné, la topographie et d'autres facteurs. †L'offre d'un crédit de 35 \$ sur la première facture est en vigueur du 1^{er} août au 4 septembre 2005, dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. ††Fido est une marque déposée de Fido Solutions inc. utilisée sous licence. †††Marques de commerce de Rogers Sans-fil inc. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2005

E Un moteur V6 de 3,3 litres et 225 chevaux. Une super transmission automatique 5 rapports à commande électronique. Et un système audio Lexus haut de gamme à 7 haut-parleurs avec commandes intégrées au volant. Chose certaine, votre nouvelle ES 330 ne passera pas beaucoup de temps dans l'entrée de garage. Composez le 1800 26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous.

S AUSSITÔT STATIONNÉE DANS VOTRE ENTRÉE, LA VALEUR DE VOTRE MAISON GRIMPE.



LA ES 330 2005 ÉDITION SPÉCIALE

- Surfaces des sièges en cuir • Garnitures en bois véritable • Commande de la climatisation à deux zones • Sièges assistés du conducteur et du passager avant avec mémorisation
- Sièges avant chauffants avec réglages variables de la chaleur • Coussins gonflables avant multiphasés, coussins latéraux montés dans les sièges avant, coussins latéraux en rideau pleine longueur • Roues en alliage d'aluminium de 16 po

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

39 900 \$*

LOCATION 60 MOIS

398 \$

 /MOIS*

ACOMPTÉ DE 5 414 \$*

FINANCEMENT 60 MOIS

3,9 %**

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

*Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus ES 330 2005 Édition Spéciale neuves louées avant le 31 août 2005. Immatriculation, enregistrement, assurances et toutes les taxes applicables en sus. Frais de transport et de préparation (1675 \$) en sus. Basé sur une location-bail de 60 mois à un taux de location de 39 % (modèle BA30GP-D+). Acompte de 5 414 \$ ou échange équivalent requis. Dépôt de garantie de 500 \$. Premier paiement exigé à la livraison. Coût total de la location de 29 294,18 \$ et prix de l'option d'achat de 14 763 \$ basés sur un maximum de 120 000 km. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 39 900 \$. **Taux de financement à l'achat : 3,9 % pour 60 mois, offert par Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Exemple de financement : 20 000 \$ à 3,9 % par an équivaut à 367,43 \$ par mois pendant 60 mois. Frais d'emprunt de 2 045,71 \$ pour un total de 22 045,71 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre. Des commandes du fabricant peuvent être nécessaires.

0,8% DE FINANCEMENT SUR TOUTES LES VOLVO 2005 NEUVES EN STOCK



VOLVO S40 2005

0,8%
TAUX DE FINANCEMENT
DISPONIBLE JUSQU'À 60 MOIS



VOLVO V50 2005

0,8%
TAUX DE FINANCEMENT
DISPONIBLE JUSQU'À 60 MOIS



VOLVO XC70 2005

0,8%
TAUX DE FINANCEMENT
DISPONIBLE JUSQU'À 48 MOIS
ET CUIR SANS FRAIS

NOS VOLVO 2006 S'EN VIENNENT !

NOUS FAISONS DE LA PLACE EN VOUS OFFRANT TOUS NOS MODÈLES 2005 EN STOCK À UN TAUX DE FINANCEMENT EXCEPTIONNEL. PASSEZ NOUS VOIR DÈS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER.

VOLVO
pour la vie

UPTOWN VOLVO

4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666 www.uptownvolvo.com

* (c) 2005 Les automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo. Pour la vie." est une marque de commerce enregistrée, utilisée sous licence par Les automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture de sécurité en tout temps. Visitez volvocanada.com

L'HÔTEL DU LAC****

Mont-Tremblant (Québec)

FORFAIT
Evasion

À partir de **159\$***
par pers. / par nuit

Hébergement quatre étoiles
EN FORMULE TOUT-INCLUS
à l'Hôtel du Lac

Incluant
Souper **GASTRONOMIQUE**
AVEC VUE SUR LE LAC

1 SOIN AU SPA-SUR-LE-LAC

Pour plus de détails visitez
notre site internet

* Prix par personne par nuit, occ. double. Supplément de week-end applicable. Sujet à changement sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer, ne peut être jumelé à une autre offre. Taxes en sus. Frais de dépôt et d'annulation.

hoteldulac.ca
1 800 567.8341



Voici la combinaison gagnante.

Le Motorola V262 et le forfait Parlez-moi 25



Motorola V262

0\$*

(avec un contrat de 3 ans)

PARLEZ-MOI 25

25 \$/mois*

Appels locaux entrants illimités

- Jusqu'à 100 minutes d'appel interurbain au Canada
- Jusqu'à 1 000 minutes le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps
- Messagerie vocale 3, appel en attente et appel conférence
- Accès à une couverture inégalée

TELUS
 mobilité^{MD}
 le futur est simple^{MD}

BOUTIQUES TELUS MOBILITE ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galerias d'Anjou
Galerias Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Wilderton Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications MOBILENET inc.,
local GR-2
5165, ch. Queen-Mary
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle

Cellulaire +
7575, boul. Newman

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L.
Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

Terrasses Mascouche

Repentigny

Galerias Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galerias de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galerias Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

ACTUALITÉS

Après le fleuve, la prison

Les marins turcs auraient demandé l'asile au Canada

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
LE SOLEIL

QUÉBEC – Les trois marins turcs détenus depuis dimanche, après qu'ils eurent tenté d'entrer illégalement au pays, en plongeant d'un bateau dans le Saint-Laurent à la hauteur de Champlain, doivent attendre encore 48 heures en cellule avant d'être entendu par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR).

C'est un secret de Polichinelle. Même si l'Agence des services frontaliers refuse de le confirmer, les trois individus auraient vraisemblablement demandé le statut de réfugié. Dimanche, le porte-parole de l'agence, Dominic McNeely, confirmait qu'un des trois individus avait fait la demande. Hier, il reculait, prétextant qu'il s'agissait de renseignements confidentiels. « On n'est pas en mesure de révéler les renseignements. C'est un peu délicat lorsqu'une personne fait une demande auprès d'autres pays », a-t-il simplement indiqué.

M. McNeely a ajouté que les hommes toujours introuvables — les trois autres qui ont sauté du bateau dimanche et les deux qui ont pris la fuite le 12 août à Montréal lors d'une visite médicale — ne sont pas dangereux. Il croit possible que ces marins aient eu des complices, peut-être des compatriotes déjà établis au pays, qui les aideraient à se refaire une vie.

La question est maintenant de savoir ce qu'il est advenu de ces cinq marins, notamment des trois qui ont plongé dans le fleuve. « C'est possible qu'ils soient morts sans atteindre la rive », souligne M. McNeely. Les recherches actives sont terminées depuis dimanche après-midi. Une photographie des marins a été transmise aux différents corps policiers.

Pendant ce temps, l'*Imbat*, le navire maltais qui employait les marins, est toujours visé par une interdiction de départ de Transports Canada parce que la défection des huit hommes a fait chuter l'équipage sous un nombre suffisant pour reprendre la mer. « Nous exigeons un minimum de 15 marins alors qu'ils sont actuellement 13 », explique Marie-Annick Côté, porte-parole de l'organisme. C'est la responsabilité du propriétaire du navire d'envoyer deux autres membres d'équipage. C'est aussi lui qui doit déboursier 25 000 \$ pour chaque marin disparu et ceux détenus. Pour ces derniers, si une demande de réfugié était acceptée, l'amende baisserait à 3500 \$. « Le capitaine doit s'assurer que personne ne tente d'entrer illégalement au pays. »

Tout renseignement concernant la disparition des marins peut être acheminé à la ligne de surveillance de la frontière au 1-888-502-9060.

QUELQUES CHIFFRES

En 2004, 100 personnes ont quitté des navires pour tenter d'entrer illégalement au Canada. Le pays a reçu 20 000 demandes de statut de réfugié.

EN BREF

Vaches exportées et rappelées

Quelque 840 kilos de viande provenant de trois vaches canadiennes font l'objet d'un rappel aux États-Unis par crainte d'une éventuelle infection à l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou maladie de la vache folle.

Un inspecteur ontarien avait autorisé l'exportation des trois vaches, mais une vérification effectuée deux semaines plus tard a déterminé que l'une d'entre elles était âgée de plus de 30 mois. Or, l'importation des animaux de cet âge est interdite.

« Il y a une faible possibilité que cet animal puisse représenter un risque pour les consommateurs », a indiqué Steven Cohen, porte-parole du département américain de l'Agriculture. Associated Press

ACTUALITÉS

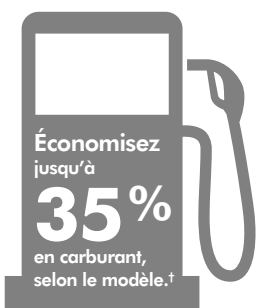
Des cellules souches produites sans embryons?

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Des cellules souches pourraient être produites sans utiliser des embryons humains, affirment des chercheurs de l'Université de Harvard. Une étude menée par Kevin Eggan et Douglas Melton montre « qu'il serait possible à l'avenir de produire

des cellules souches sans utiliser des embryons », a indiqué hier, dans un communiqué, l'Institut de Harvard sur les cellules souches. Selon ces scientifiques, il serait possible « en fusionnant deux cellules de produire un jour des cellules ayant les propriétés d'une cellule embryonnaire ». Un article sera publié dans le magazine *Science* du 26 août.

Régalez vos problèmes de consommation.



Avec le prix du pétrole qui fait de la haute voltige, la sobriété des **moteurs turbo diesel TDI** de Volkswagen fait envie. Leur consommation exemplaire vous fait même économiser jusqu'à 35 % en carburant comparativement à nos moteurs à essence correspondants. Alors lorsque vous pensez acheter une Golf TDI, Jetta familiale TDI ou Passat TDI, faites votre deuil des nombreuses virées dans les stations-service. vw.ca/tdi

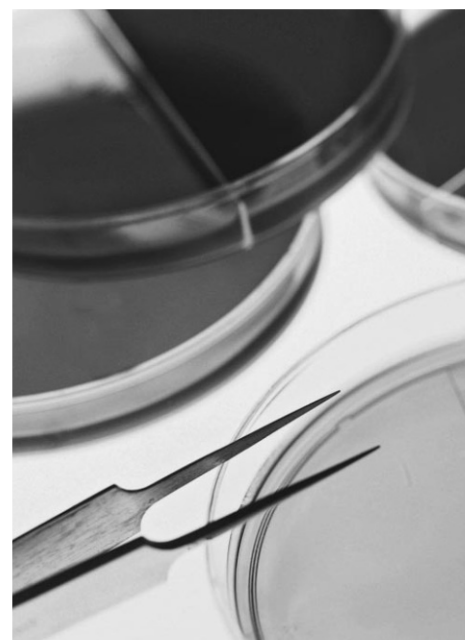


MOTEUR TDI 2,9%*

de financement à l'achat sur 60 mois **0\$** Première mensualité**

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

*Golf : 35 %, Jetta familiale : 33 %, Passat : 20 %. Calcul effectué à partir de données de Transports Canada pour les modèles 2005. Ex. : Pour la Golf, le pourcentage est basé sur une consommation moyenne ville et route de la Golf TDI (ville 6,2 L/100 km et route 4,6 L/100 km) qui correspond à 35 % moins de consommation de carburant que la Golf à essence équipée du moteur de 2,0 L (ville 9,8 L/100 km et route 7,0 L/100 km) avec boîte manuelle. La consommation réelle dépend des conditions et habitudes de conduite et des équipements additionnels du véhicule. **Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 350 \$ (taxes incluses) pour la Golf TDI 2005, jusqu'à 500 \$ pour la Jetta familiale TDI 2005 et jusqu'à 650 \$ pour la Passat TDI 2005. *L'offre s'applique aux modèles 2005 mentionnés, neufs, en stock. Exemple de financement : un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 2,9 % correspond à un versement mensuel de 358,49 \$ pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 1 509,14 \$, pour une obligation totale de 21 509,14 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Offres sujettes à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 1^{er} août 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Ne s'appliquent qu'aux ventes faites à des particuliers. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.



cellcosmet Switzerland

Des soins cellulaires révolutionnaires. La technologie de demain, à votre portée dès maintenant.

UNE PRIMEUR CHEZ HOLT RENFREW. CELLCOSMET^{MD}, la gamme suisse de cosméceutiques prisés, est maintenant proposée en magasin. En Europe, ces produits cellulaires font des adeptes depuis des années. Misant sur les vertus des cellules bio-intégrales stabilisées actives, qui pénètrent efficacement la peau et dynamisent les cellules vieillissantes, les soins haute performance Cellcosmet^{MD} nourrissent, revitalisent et protègent l'épiderme, et redonnent au teint tout son éclat et sa fermeté d'antan.

Au cœur des résultats époustouffants de Cellcosmet^{MD} réside un procédé de stabilisation unique, CellControl^{MD}, qui stimule le renouvellement de l'épiderme et qui préserve son état initial, sain et actif. C'est à cette technologie que la maison doit son slogan : la Science cosmétique. En outre, cette gamme de traitements vitaminés pour le visage et le corps convient à tous les types de peaux.



ULTRA VITAL. ULTRA EFFICACE.

Le savoir-faire Cellcosmet^{MD} est concentré dans Ultra Vital, une cure hydratante intensive visant à régénérer la peau stressée ou dévitalisée. Fort de composantes structurales, des vitamines E et C reconnues pour combattre les radicaux libres, et de cellules bio-intégrales stabilisées, Ultra Vital améliore remarquablement la texture de la peau et l'apaise. Conçu pour tous les types de peaux. Découvrez toute la gamme Cellcosmet^{MD} dès aujourd'hui!

Rendez-vous au comptoir Cellcosmet^{MD} chez Holt Renfrew et obtenez un échantillon de luxe de la Crème Cellulaire Contour des Yeux Cellcosmet^{MD}, à titre gracieux.

* Un échantillon par client, tant qu'il y en aura.

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST (514) 842-5111 HOLTRENFREW.COM

JUSQU'À 2 000 \$ PAR SEMAINE À VIE



Nouvelle portion à collectionner: jusqu'à 2 000 \$ par semaine à vie

18 ans +

www.loto-quebec.com



DÉCOUVREZ VOS OPTIONS LA PRESSE **AFFAIRES.com**

la **Baie** encore plus

**solde
présaison
EN SCÈNE**

Pourquoi attendre et payer plus?

LE JEUDI 25 AOÛT, TOUTE LA JOURNÉE

**Tendances, couleurs et marques de l'automne à l'affiche!
La Baie, rue Sainte-Catherine O., est votre destination
première pour préparer votre garde-robe de la rentrée.
Économisez sans attendre!**

Billet : 15 \$ (plus taxes). Ce montant sera déduit de votre premier achat de la journée!

Renseignements ou achats de billets auprès de nos associés.

- * Un million de points bonis Primes Hbc à gagner;
- * Sur présentation de votre billet durant la journée, vous recevrez en cadeau un pendentif en argent fin.
- * Présentations mode avec votre animateur favori :



**Jean Airoidi, designer et expert télé
en mode, à 12 h 30, au 2^e étage
LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O.**

Une foule d'aubaines vous attendent en magasin dont celles-ci :

30 \$ à 50 \$ de rabais
NUNN BUSH, FLORSHEIM, HUSH PUPPIES,
etc. : chaussures habillées et sport

50 % de rabais
bagages
Exception : articles dont le prix se termine par 97 ¢ ou 99 ¢.

35 % de rabais
CK et CK CHOICE : soutiens-gorge
et slips mode pour elle

30 % de rabais
• SILKS : collants fins et opaques et chaussettes pour elle
• POLO JEANS, GUESS, DKNY JEANS et SILVER :
tenues mode et jeans à prix ordinaire pour elle

25 % de rabais
• sélection mode griffée pour elle Tailles courantes, petites et grandes.
• tenues de nuit et peignoirs pour elle
• sélection mode automnale pour elle
• sélection mode griffée pour lui

*Aucun achat requis. Règlement du concours au comptoir Primes Hbc.

La choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

10 % de rabais sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.

ACTUALITÉS

ABRIBUS PERCUTÉ

Le conducteur était sous forte médication

ANDRÉ CÉDILOT

Sous forte médication pour soigner une manico-dépression, Dino Antonelli, 22 ans, aurait perdu la tête et foncé sur un aribus avec sa voiture après s'être fait congédier par son amie de coeur dont il est toujours épris. Cinq personnes ont alors été blessées plus ou moins gravement.

Tel est le cadre dans lequel s'est déroulée, hier, l'enquête sur cautionnement du jeune paysagiste du sud-ouest de Montréal qui répond de neuf accusations de voies de fait et agressions armées, ainsi que méfait public. Après avoir entendu le déchirant témoignage de sa mère, le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, a accepté de le mettre en liberté sous de rigoureuses conditions.

Antonelli s'est notamment vu assigner au domicile de ses parents, rue Hamilton, de 20 h à 6 h le matin. Que ce soit à la maison ou à son travail, il devra en tout temps avoir à ses côtés son père, sa mère ou l'un de ses frères. Il lui est interdit de conduire un véhicule et de communiquer avec les victimes. Il devra en outre suivre à la lettre les directives de ses médecins traitants.

En détention depuis vendredi, Antonelli paraissait visiblement mal en point dans le box des accusés. L'air hagard, il était recroquevillé sur son banc et tournait le dos au tribunal. En le voyant dans cet état, sa mère a déploré que les autorités de la prison aient attendu 48 heures avant de lui donner les médicaments dont il a besoin quotidiennement pour traiter sa dépression.

Le drame s'est produit vendredi après qu'Antonelli eut tenté de renouer avec son ex-amie de coeur en allant la voir au restaurant où elle travaille, à LaSalle. Celle-ci l'aurait viré. Elle aurait ensuite informé son frère de cette visite impromptue, après cinq mois de rupture. Mécontent, ce dernier aurait apostrophé Antonelli en le sommant de laisser sa soeur tranquille.

C'est peu après ces incidents qu'Antonelli aurait « sauté une coche », selon la déposition de sa mère. Alors au volant de sa voiture, le jeune de 22 ans aurait aperçu le frère de son ex et le nouvel amoureux de celle-ci à un arrêt d'autobus. Après avoir effectué un virage en U, il a lancé son véhicule sur l'aribus, blessant les deux hommes et trois de leurs amies. Trois des cinq victimes ont dû être transportées à l'hôpital. Au moins deux ont subi des fractures à une jambe. L'une d'elles a eu un doigt sectionné. Estimant qu'il s'agit d'un geste grave et que le prévenu constitue un danger pour la société, M^{re} Pierre Garon, de la poursuite, s'est opposé à sa libération, mais le juge Bonin en a décidé autrement. En 2003, Antonelli a bénéficié d'une absolution pour avoir été trouvé en possession d'un couteau. Il retournera devant la Cour le 1^{er} novembre prochain.

Jalousie meurtrière

LA PRESSE

Exaspéré par le comportement entreprenant de Pietro Grimaldi à l'égard de sa conjointe, Bruno Vizzaccaro aurait décidé de lui infliger une raclée. Attaquée à coups de poing et de pied par ce mari jaloux, la victime a malheureusement succombé à ses blessures quelques heures après cette agression survenue vers 3 h 45 dans la nuit de vendredi à samedi à l'arrière de sa résidence du 1472, rue Ontario, près de Plessis, dans le Centre-Sud de Montréal. Vizzaccaro, 38 ans, un commerçant d'autos de Montréal-Nord sans dossier criminel, s'est donc retrouvé hier après-midi devant le juge Richard Laflamme, de la Cour du Québec, pour répondre du meurtre non prémédité de Grimaldi, un conseiller financier de 28 ans. Représenté par M^{re} Joseph La Leggia, l'accusé a repris le chemin des cellules en attendant sa prochaine comparution fixée pour la forme au 1^{er} novembre, au palais de justice de Montréal. Il s'agit du 18^e homicide enregistré dans la métropole depuis le début de l'année.

Pour les dates
de grève
dans les cégeps
et les écoles



www.secteurpublic.info

3339449A

SOLDE PRÉ 2005
Quantité limitée
TRACTION INTÉGRALE



FORESTER • IMPREZA • OUTBACK • LEGACY

Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.

Traction intégrale



SUBARU

3339449A

MONDE

Le Portugal flambe toujours

ASSOCIATED PRESS

Après avoir demandé ce week-end l'aide de la communauté européenne, le Portugal continuait à lutter hier contre les incendies qui ont brûlé plus de 140 000 hectares depuis le début de l'été.

Les flammes ont atteint notamment certains quartiers de la ville de Coimbra, au nord de Lisbonne, qui compte plus de 100 000 habitants, ont déclaré les pompiers. Sept appareils lâchaient de l'eau sur l'incendie qui progressait rapidement, selon le maire.

Face à une situation dramatique, le gouvernement portugais a demandé l'aide de l'Union européenne ce week-end. La France a envoyé deux Canadair sur place dimanche. En plus des deux avions français et d'un appareil espagnol, trois hélicoptères allemands et un Canadair italien doivent apporter leur aide à partir d'aujourd'hui. Deux hélicoptères Cougar néerlandais participaient également à la lutte contre les incendies.

« Je salue la rapidité avec laquelle la commission et les États membres ont été capables de répondre à l'appel à l'aide urgent » du Portugal, a déclaré le président de la commission, José Manuel Barroso, qui se trouve au Portugal pour superviser la situation.

À Coimbra, troisième ville du pays, les flammes ont détruit plus de 10 maisons dans la banlieue de la ville et une cinquantaine de personnes ont été évacuées. La circulation a été suspendue sur deux routes secondaires. Un autre incendie important sévissait dans le secteur d'Abrantes, dans la région de Santarem, à 80 km au nord de Lisbonne, où 200 pompiers luttent contre les flammes sur cinq fronts.

Les autorités portugaises ont mobilisé 2700 pompiers, tandis que 600 militaires surveillent les secteurs où les incendies ont pu être éteints. Des rafales et des températures élevées sont attendues dans les prochains jours. Hier, elles devaient atteindre les 36 degrés Celsius dans certaines régions, dont celle de Santarem. Elles devraient chuter à partir de demain.

Paula Laissy, porte-parole de la Commission européenne a déclaré que le Portugal pourrait recevoir des compensations du Fonds européen de solidarité pour les catastrophes naturelles.



DOUBLEZ VOS PRIMES
avec la carte
Visa TD Or Voyages

Obtenez vos primes en double et voyagez plus rapidement

Demandez la carte dès aujourd'hui et obtenez également 7 500 Points TD en prime

Vous planifiez une petite escapade? Demandez la carte *Visa*® TD Or Voyages® et comme nouveau titulaire de carte, vous obtiendrez les récompenses en double² ainsi que 7 500 Points TD en prime³; vous pouvez dorénavant profiter de vos vacances d'autant plus rapidement! L'offre prend fin le 23 septembre 2005⁴. Profitez-en! Utilisez vos points pour pratiquement tous les types de voyages et d'hébergement⁵. Avec cette carte, c'est un départ. Découvrez tous les avantages de la *Visa* TD Or Voyages et commencez à obtenir vos primes en double.



Pour faire une demande dès aujourd'hui, téléphonez au 1 866 650-3148[†], passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse tdcanadatrust.com/doublesprimes - LES NOUVEAUX TITULAIRES DE CARTE OBTIENNENT LES PRIMES EN DOUBLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2005 -

1. Sous réserve de l'approbation de crédit. Les demandes doivent être approuvées au plus tard le 23 septembre 2005. Certaines conditions s'appliquent. 2. Les conditions relatives aux primes ordinaires s'appliquent aux opérations admissibles traitées dans le compte au plus tard le 31 décembre 2005. Toutefois, vous recevez deux Points TD plutôt qu'un seul pour chaque dollar d'achat porté à votre nouvelle carte *Visa* TD Or Voyages, ou six Points TD plutôt qu'un seul pour chaque tranche de cinq dollars d'achats de voyages effectués au Centre de Primes-voyages *Visa* TD (exploité par le Groupe Carlson Marketing [Canada] Itée) et portés à la carte. Veuillez passer à une succursale de TD Canada Trust ou vous rendre à l'adresse www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/agreements.jsp pour connaître les conditions générales standards. 3. Les Points TD en prime sont attribués à l'ouverture du compte. 4. L'offre s'applique aux nouveaux comptes seulement. Elle peut être modifiée, prolongée ou retirée n'importe quand, sans préavis. 5. Sous réserve de la disponibilité du transporteur et des conditions du prestataire. Les voyages doivent être réservés par l'intermédiaire du Centre de Primes-voyages *Visa* TD. †Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter une demande par téléphone. *Visa International Service Association. TD Canada Trust est un utilisateur licencié de la marque. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

6/49 Tirage du 2005-08-22

09	10	11	14	15	16	25	29	30	40
41	44	51	53	55	57	61	64	68	69

Quinté Tirage du 2005-08-22

960 4884 NUMÉRO 269176

NE MANQUEZ PAS CE SOIR, ROUE DE FORTUNE À TGS À 18h25

L'ACURA EL

238\$
PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

2,2%
TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

0\$
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

SAISISSEZ VOTRE CHANCE D'ACCÉDER AU LUXE. SAISISSEZ UNE EL.

L'ACURA EL TOURING Moteur VTEC^{MC} • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur automatique sans CFC



ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-1616
acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
acuralaval.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
acuragabriel.com

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3565) 2005 neuve. Pour l'Acura EL (modèle ES3565), un acompte de 2775\$ vous donne un versement mensuel de 238\$ et un total des paiements de 14 199\$. Taux de location annuel de 2,2%. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12\$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1250\$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura EL (modèle ES3565), par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000\$ à 2,2%. Paiements mensuels de 435,65\$ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 911,20\$. Total des paiements de 20 911,20\$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Du 3 août au 31 août 2005. Le modèle offert peut différer de la photographie. Les récents diplômés universitaires et collégiens peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation de 750\$ sur certains modèles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

MONDE

Israël met fin à la colonisation de la bande de Gaza

D'APRÈS AFP ET AP

JÉRUSALEM – Israël a évacué hier Netzarim, la dernière des 21 colonies juives de la bande de Gaza, mettant fin à la colonisation de ce territoire palestinien occupé depuis 38 ans.

Lors d'un entretien téléphonique, le premier ministre israélien Ariel Sharon et le président palestinien Mahmoud Abbas se sont félicités de ce retrait.

« Le président de l'Autorité palestinienne a téléphoné au premier ministre et qualifié sa décision de courageuse et historique », a annoncé le bureau de Sharon.

Le bureau a indiqué que les deux dirigeants s'étaient mis d'accord pour se rencontrer « bientôt », mais aucune date n'a été fixée.

Le porte-parole d'Abbas a confirmé l'entretien avec Sharon. Abbas « a réaffirmé la nécessité de poursuivre le processus afin de parvenir à une paix durable et à la sécurité pour tous », a poursuivi Nabil Abou Roudeina.

Le président états-unien George W. Bush a estimé que le retrait israélien « était une étape courageuse et douloureuse » qui allait redonner espoir au processus de paix.

« Nous travaillerons jusqu'à ce que la carte du Proche-Orient montrera côte à côte deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant en paix et en sécurité », a-t-il ajouté.

« Tous les habitants juifs de la bande de Gaza ont été évacués », a annoncé le commandant Avi Zelba, porte-parole de la police.

Le général Dan Harel, commandant de la région militaire sud, a rendu hommage non seulement à l'armée, à la police et aux colons mais aussi aux Palestiniens.

« La coordination avec les Palestiniens a été très bonne », a-t-il dit aux journalistes, en félicitant l'Autorité palestinienne d'avoir réussi à empêcher des attaques de groupes radicaux comme le Hamas et le Jihad islamique pendant le retrait.

Au plus de fort de la colonisation, quelque 8000 Israéliens étaient installés dans la bande de Gaza, parmi 1,3 million de Palestiniens, la plupart des réfugiés et leurs descendants.

La prochaine étape du plan Sharon va porter sur le démantèlement des aujourd'hui de quatre colonies du nord de la Cisjordanie dont deux, Ganim et Kadim, sont déjà vides après le départ volontaire de leurs habitants.

Néanmoins, quelque 2000 militants juifs radicaux se sont infiltrés dans les deux autres, Homesh et Sanour, où ils entendent résister à l'évacuation.

« Les militants se heurteront à une tolérance zéro. Ceux qui auront recours à la violence se retrouveront en prison », a déclaré le ministre de la Sécurité intérieure, Gideon Ezra.

La direction des colons a annoncé une marche de protestation de milliers de ses partisans vers Sanour et Homesh, a indiqué son porte-parole.

Dans la bande de Gaza, l'armée devra encore déménager les biens laissés par les colons, superviser la destruction de leurs maisons, et coordonner le transfert de la région à l'Autorité palestinienne. Elle devra quitter le territoire début octobre au plus tard.

Le Hamas ne désarme pas

Mais les Palestiniens se sont plaints d'être tenus dans l'ignorance par Israël sur ses plans concernant la libre circulation des biens et des personnes de et vers Gaza, sur la reconstruction de l'aéroport et la reprise de la construction d'un port, après le retrait.

Les dirigeants du Hamas et du Jihad islamique, ainsi que le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) se sont félicités du retrait de la bande de Gaza, mais affirmé que la « résistance contre l'occupation doit se poursuivre ».

« Le retrait israélien est intervenu sous la pression de la résistance et de l'intifada et les résistants ne déposeront pas les armes », a affirmé le chef du Jihad islamique, Ramadan Abdallah Challah, lors d'une conférence de presse à Damas.

Pour Moussa Abou Marzouk, du bureau politique du Hamas, « la véritable bataille avec Israël aura lieu dans la Cisjordanie ». « Nous espérons qu'il n'y aura pas de désaccord avec l'Autorité palestinienne concernant le maintien des armes de la résistance », a-t-il dit.

IRAK

Chiites et Kurdes présentent une constitution incomplète

Ils se donnent trois jours supplémentaires pour régler des différends persistants

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD – Le texte la Constitution irakienne, âprement discuté en supplémentaire jusqu'à la dernière minute, a été présenté hier soir au Parlement de transition, à la satisfaction des États-Unis, mais de manière incomplète car d'importants points de divergence restent encore à régler dans les trois prochains jours.

À 10 minutes de l'expiration du délai, le président du Parlement, le sunnite Hajem al-Hassani, a annoncé aux députés, convoqués pour seulement cinq minutes en présence des dirigeants irakiens, que « le projet a été présenté comme promis au peuple ».

Il a toutefois indiqué que « des points de divergence persistent et seront réglés dans les trois prochains jours ».

Il s'agit, selon lui, du fédéralisme, de la mention, dans le texte, du parti Baas du président déchu Saddam Hussein, et du partage du pouvoir entre le président, le premier ministre et le chef du Parlement, fonctions assumées par un Kurde, un chiite et un sunnite.

Dans une allusion à une partie des

sunnites opposée au fédéralisme, il a lancé une mise en garde, soulignant que « les groupes qui ne seraient pas partie prenante seraient libres de prendre la décision qui leur convient ».

Les sunnites se cabrent

L'un des représentants sunnites, Saleh al-Motlak, a proclamé, avant

« Si les sunnites ne soutiennent pas la Constitution, ce sera très négatif. On ne peut pas gagner la guerre contre les insurgés par les seuls moyens militaires », a souligné l'ambassadeur des États-Unis, Zalmay Khalilzad.

l'adoption du texte, qu'il serait « illégitime n'ayant pas été consensuel ».

Évoquant l'épineuse question de la répartition des richesses pétrolières, Al-Hassani a indiqué qu'elle avait été réglée et serait effectuée par le gouvernement central en accord avec les régions.

Satisfaits de l'accord, les chiites s'efforcent de modérer leur enthousiasme en raison de la frustration

des sunnites et de la méfiance des Kurdes. Les sunnites ont promis de combattre le texte, et les Kurdes veulent empêcher tout dérapage vers un État islamique, dont ils ne veulent pas.

L'ambassadeur des États-Unis, Zalmay Khalilzad, a applaudi l'accord, avant de plaider en faveur de la participation des sunnites au processus.

« Si les sunnites ne soutiennent pas la Constitution, ce sera très négatif », a-t-il déclaré sur CNN. « On ne peut pas gagner la guerre contre les insurgés par les seuls moyens militaires », a-t-il souligné.

Plus tôt, le président états-unien George W. Bush s'était déclaré plein d'espoir sur un accord sur la Constitution irakienne.

« Nous suivons la situation de très près et nous sommes pleins d'espoir

qu'ils produiront une Constitution », avait déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche.

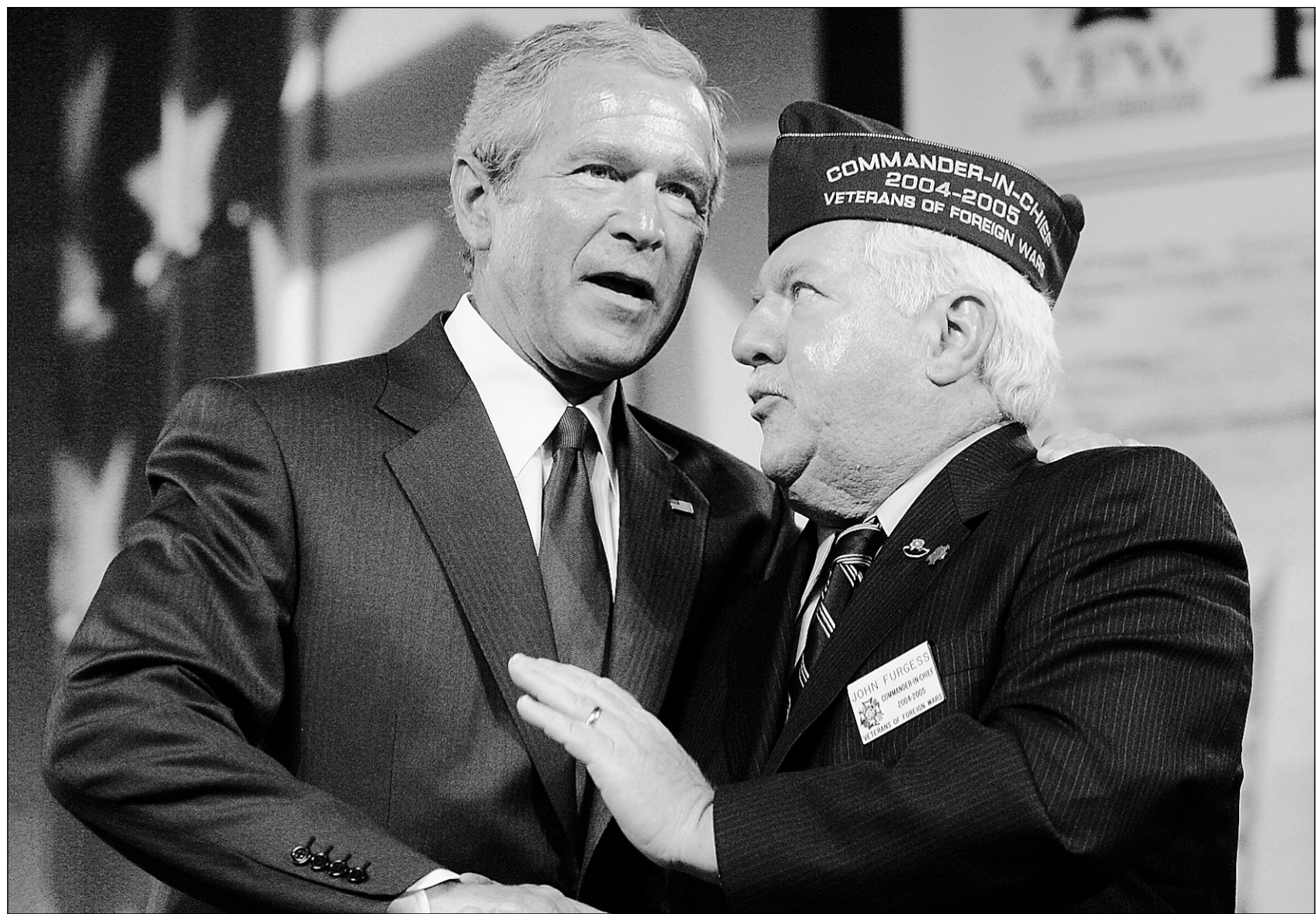
S'adressant aux vétérans des guerres étrangères réunis en congrès dans l'Utah, Bush a réaffirmé qu'un retrait américain d'Irak rendrait l'Amérique moins sûre face au terrorisme.

Deux soldats américains ont péri hier dans le nord de l'Irak, tandis que la classe politique états-unienne s'inquiète de la présence prolongée des GI dans ce pays.

Sur un autre plan, les exportations de brut irakien ont repris par les terminaux du sud après une interruption de 16 heures due à un sabotage, selon le ministère du Pétrole.

En ce qui concerne les violences, 28 Irakiens ont été tués hier, en majorité des membres des forces de l'ordre. Le patron de la lutte antiterroriste de Kirkuk et sa femme figurent parmi les victimes.

Enfin, 11 Pakistanais, trois Égyptiens et deux Indiens pris en otages ce mois-ci en Irak ont été libérés par leurs ravisseurs, a annoncé Islamabad.



S'adressant aux vétérans des guerres étrangères réunis en congrès dans l'Utah, le président George W. Bush a réaffirmé hier qu'un retrait américain d'Irak rendrait l'Amérique moins sûre face au terrorisme.

Bush et l'Irak: un prochain tipping point



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Le phénomène Cindy Sheehan, dont le camp de la paix près du ranch texan du président George W. Bush est devenu un paratonnerre des attitudes politiques du jour aux États-Unis, amène de plus en plus de médias et de politiques à parler d'un prochain tipping point dans le dossier de l'Irak.

Le tipping point, selon radio.weblogs.com, c'est le point où des facteurs souterrains se conjuguent pour éclater à la surface et changer du tout au tout un paysage. Dans le dossier de l'Irak, cela veut dire que la complaisance dont Bush a profité jusqu'ici pour l'invasion et l'occupation de ce pays est sur le point de virer au refus et à la contestation.

L'action de M^{me} Sheehan est em-

blématique. Elle est la mère d'un jeune soldat tué en Irak et décoré du Gold Star. Loin de toute idéologie, elle rassemble d'autres mères qui se demandent pourquoi leurs fils sont morts en Irak. Et sa manifestation emprunte davantage à la religion, à la foi et aux prières qu'aux discours politiques enflammés.

Mais le phénomène Sheehan n'est pas la locomotive du tipping point ; il n'est tout au plus qu'un symptôme du profond changement d'attitude qui semble en train de s'opérer aux États-Unis sous l'effet conjugué du bilan quotidien de GI tués en Irak, du coût sans cesse croissant de la guerre, de la hausse continue du prix du pétrole, du terrorisme qui refuse de se résorber, et de l'entêtement de Bush à « maintenir le cap jusqu'à la fin de la mission », que cela prenne quatre, huit ou 12 ans encore.

Le vent tourne

Les sondages menés ces derniers mois indiquent une tendance soutenue chez les compatriotes de Bush à estimer que l'invasion et l'occupation de l'Irak furent une erreur, et qu'il est temps d'amorcer le

retrait des troupes. Sensible aux sondages, l'administration fait miroiter de possibles réductions. Mais elle souligne qu'il faudra hausser les effectifs à l'approche des législatives prévues fin 2005, ce qui aggrave le malaise.

C'est toutefois Henry Kissinger, secrétaire d'État de Richard Nixon et vétéran de la débâcle vietnamienne, qui a changé l'atmosphère en signant, dans le Washington Post du 12 août, un texte intitulé « Leçons pour une stratégie de sortie ». « Après l'échec de l'offensive du Tet lancée par Hanoi en 1968, Saigon et les autres villes du Sud Vietnam étaient bien plus sûres que le sont aujourd'hui les principales villes d'Irak », écrit-il.

Adulé par l'establishment du Parti républicain, Kissinger aurait difficilement pris de son propre chef l'initiative de tirer une telle bombe. Dans la foulée, l'influent sénateur Chuck Hagel, républicain du Nebraska et possible candidat présidentiel en 2008, déclarait sur les grands réseaux de télévision que « la guerre en Irak a déstabilisé le Moyen-Orient » et « ressemble de plus en plus au conflit vietnamien ». « On doit commencer à réfléchir à la façon de nous en extir-

per », a-t-il déclaré dimanche au réseau ABC.

Les démocrates, qui ont payé cher leurs hésitations sur l'Irak aux élections de 2004 alors que l'impression de victoire était forte et le patriotisme à son comble, ont toujours de la difficulté à se situer clairement dans ce dossier. Mais Hagel, et ses collègues républicains, un oeil sur les sondages et l'autre sur l'échéance électorale de 2006, ont pris leur parti. « J'ai été à beaucoup de funérailles et les gens sont mécontents », a déclaré au New York Times le représentant Wayne Gilchrest, du Maryland, qui avait soutenu l'invasion.

Le coût financier croissant de la guerre inquiète aussi. « The Trillion-Dollar War » était le titre d'un texte signé Linda Bilmes dans le New York Times du 20 août. « Outre les 2000 et plus tués et 14 500 blessés en Irak et en Afghanistan, la présence militaire des États-Unis dans la région pendant cinq ans encore pourrait dépasser les 1300 milliards, de dollars, soit 11 300 dollars pour chaque ménage aux États-Unis, écrit M^{me} Bilmes, qui fut sous-secrétaire au Commerce et qui enseigne à l'Université Harvard. Avec MSNBC, CSMonitor, Buffalo News et Pittsburgh Post-Gazette

PHOTO JIM WATSON, AFP

La famille de Menezes réclame une enquête publique

Une délégation brésilienne rencontre le chef de Scotland Yard

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Le chef de Scotland Yard, Sir Ian Blair, sur la sellette après la bavure policière ayant causé la mort de Jean Charles de Menezes, a rencontré hier des émissaires brésiliens, et la famille du jeune homme a réclamé une enquête publique sur les circonstances de sa mort.

« Le gouvernement brésilien espère recevoir des clarifications sur un certain nombre de points », indiquait un communiqué de l'ambassade du Brésil publié sur son site Internet.

Downing Street a assuré que le chef de Scotland Yard avait toujours la confiance du premier ministre Tony Blair, qui ne lui est pas apparenté.

Le ministre de l'Intérieur Charles Clarke et le vice-premier ministre John Prescott lui ont aussi apporté leur soutien, mais du bout des lèvres, notait hier la presse britannique.

Le Brésilien de 27 ans a été abattu de huit balles, dont sept dans la tête, par la police qui surveillait son immeuble, dans le cadre de l'enquête sur les attentats ratés du 21 juillet à Londres.

Le jeune homme s'apprêtait à prendre le métro à Stockwell quand il a été abattu dans le cadre de la stratégie « tirer pour tuer » mise en place par les autorités britanniques au lendemain des attentats meurtriers du 7 juillet.

À l'issue de 90 minutes d'entretien au siège de Scotland Yard, la police a indiqué hier dans un communiqué que la famille de Menezes avait été informée dès le 24 juillet qu'il n'avait pas eu de comportement suspect.

« Le dimanche 24 juillet, la famille de Menezes au Royaume-Uni a été informée par la police qu'il n'avait pas couru dans la station de métro, qu'il avait utilisé un ticket pour



PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Un compatriote du Brésilien Jean Charles de Menezes, abattu par la police au lendemain des attentats meurtriers du 7 juillet à Londres, se recueille à l'extérieur de la station de métro Stockwell.

passer la barrière et qu'il ne portait pas de blouson matelassé ou de sac », dit le texte.

Ces informations ont été transmises aux responsables du consulat brésilien à Londres le 25 juillet, a précisé Scotland Yard.

Peu après le drame, la police avait indiqué que le jeune homme était « sorti d'une maison à Tulse Hill (sud de Londres) sous surveillance policière ». « Il a été suivi jusqu'à la station de métro. Ses vêtements et son comportement ont renforcé les soupçons », avait-elle ajouté.

Le cousin de Jean Charles de Menezes a déposé hier une lettre ouverte à Downing Street demandant une enquête publique sur les cir-

constances du drame. « J'appelle (le premier ministre Tony Blair) à s'assurer que ceux qui sont responsables du meurtre de Jean soient présentés devant la justice », a déclaré Alessandro Pereira.

« La famille appelle à une enquête publique approfondie sur toutes les circonstances de la mort de mon cousin, y compris la politique du « tirer pour tuer » et les mensonges qui nous ont été dits par la Metropolitan Police (Scotland Yard). »

Il a précisé que cette lettre était déposée au nom de la famille de Menezes en Grande-Bretagne et au Brésil. Quelque 200 personnes sont venues assister à une veillée à la mémoire de Jean Charles de Menezes devant Downing Street. La délégation brésilienne présente à Londres doit aussi rencontrer des représentants de la Commission indépendante (IPCC) chargée d'enquêter sur la mort du jeune homme.

Elle est composée du vice-procureur général de la République, Wagner Gonçalves, et du directeur adjoint du département de la Coopération judiciaire internationale au ministère de la Justice, Marcio Pereira Pinto Garcia.

Une nouvelle controverse est apparue hier sur les enregistrements des caméras de surveillance de la station de métro Stockwell, qui permettraient de faire la lumière sur les circonstances du drame.

LE TOUR DU GLOBE

ÉQUATEUR

Négociations

Les dirigeants du mouvement de protestation qui paralyse l'extraction de pétrole dans l'Amazonie équatorienne ont entamé hier à Quito des négociations avec le gouvernement, en réaffirmant devant la presse leurs revendications. « Nous maintenons notre demande de rupture du contrat avec Oxy, la firme doit s'en aller, et d'une renégociation des contrats avec les autres multinationales », a déclaré Guillermo Munoz, préfet de la province de Sucumbios. Les protestataires réclament aussi un partage plus équitable des recettes entre l'État et les compagnies étrangères, jugeant insuffisants les impôts sur les bénéfices et les redevances versés au fisc par ces dernières. « Une entreprise comme Oxy empoche 84 % des bénéfices et nous laisse 16 % », a dit Munoz. Agence France-Presse

RWANDA

Prisonniers libérés

Le Rwanda a libéré 22 407 prisonniers, au lieu des 36 000 annoncés fin juillet. « Nous avons vérifié les situations (de chaque prisonnier susceptible d'être libéré) et certains n'ont pas passé le test », a dit le secrétaire général du ministère de la Justice, Johnston Busingye. Les aveux de ces détenus, soupçonnés d'avoir commis des crimes de génocide, ne correspondaient pas aux informations recueillies, a-t-il expliqué. Le gouvernement rwandais avait lancé le 29 juillet une troisième vague de libération de prisonniers, qui devait concerner environ 36 000 personnes, la plupart ayant avoué des crimes de génocide. Les 22 407 détenus relâchés représentent un prisonnier sur quatre des prisons rwandaises surpeuplées, qui comptaient mi-juillet environ 82 000 détenus. Agence France-Presse



LE GRAND DÉPART DES VOLVO 2005

NOUS DISONS ADIEU À NOS MODÈLES 2005 AVEC DES AUBAINES INCROYABLES.

C'EST LE GRAND DÉPART DES VOLVO 2005. NOUS FAISONS LA PLACE POUR NOS MODÈLES 2006. PUISQUE CHAQUE MODÈLE 2005 VOUS EST OFFERT À RABAIS, LA SÉCURITÉ, LES PERFORMANCES ET LE DESIGN LÉGENDAIRES DE VOLVO SONT ENCORE PLUS ABORDABLES. N'ATTENDEZ PAS. ROULEZ EN VOLVO NEUVE CET ÉTÉ.

VOLVO
pour la vie



VOLVO S40 2005

S40
378\$*
PAR MOIS. 48 MOIS.



VOLVO V50 2005

V50
398\$*
PAR MOIS. 48 MOIS.

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvopointeclaire.com

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

*Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Véhicules illustrés avec équipement en option. Offre valide pour une Volvo S40 2.4i/V50 2.4i 2005 (Frais de transport et livraison de 1 275 \$ inclus) ; 377,93 \$/397,90 \$ par mois ; terme de 48 mois avec un acompte de 2 175 \$/1 250 \$. (Les prix seront ajustés en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada Ltée). La première mensualité comprenant les taxes, l'inscription au RDPRM de 48,66 \$ et le dépôt de garantie sont dus à la signature du bail. Allocation de 80 000 km pour la durée du bail (0,08 \$/0,08 \$ par km supplémentaire) Taux d'intérêt annuel : 2,4 %/1,8 %. Taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Les offres se terminent le 31 août 2005. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2005 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

ÉDITORIAL

L'Orchestre silencieux de Montréal



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

Les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal sont maintenant en grève depuis plus de trois mois. Il n'y a eu aucun progrès dans les négociations, au point que le médiateur a suspendu les pourparlers et est parti en vacances. Les discussions reprendront donc au plus tôt après la fête du Travail. Le moment sera alors critique, puisqu'il ne restera que deux semaines avant le premier concert de la saison 2005-2006.

Le salaire des musiciens et leur rémunération pour les enregistrements sont les noeuds du conflit. La direction demande aussi de (trop) nombreux aménagements aux horaires et conditions de travail, mais sur ces questions, les parties pourront certainement trouver un terrain d'entente. Tandis que sur les questions d'argent, le fossé entre elles est grand comme la salle Wilfrid-Pelletier.

L'offre de l'OSM à ses musiciens est m o d e s t e (7,7 % sur sept ans); malgré sa situation financière précaire, l'Orchestre peut sans doute se permettre un peu plus. Mais les demandes des musiciens sont tout simplement absurdes: 48 % sur la même période. Les musiciens ont beau rêver de salaires d'autres grands orchestres, ils doivent tout simplement composer avec la réalité d'une ville moins riche.

Pour ce qui est de la rémunération des enregistrements, la position des musiciens est également sans rapport avec la réalité. L'industrie du disque a été bouleversée au cours des dernières années, de sorte que les compagnies n'acceptent plus de payer les cachets des musiciens. L'OSM, comme plusieurs autres orchestres, n'a tout simplement pas les moyens de payer elle-même ce qui est prévu dans l'entente nationale de l'American Federation of Musicians. La direction a proposé aux

musiciens une autre formule, fort raisonnable, que le syndicat a rejeté du revers de la main, la qualifiant de « bâclée, simpliste, imprécise et incomplète ». Si les musiciens persistent dans cette attitude, l'honneur syndical sera sauf... mais l'OSM n'enregistrera plus.

L'Association des musiciens de l'OSM doit adopter une approche plus conciliante avant que la prochaine saison ne soit gravement compromise. Déjà, la campagne d'abonnements a été perturbée; l'enthousiasme suscité par l'arrivée du chef Kent Nagano s'est évanoui. M. Nagano devient officiellement directeur musical pour la saison 2006-2007. On nous dit qu'il travaille sur un ambitieux plan de cinq ans. Mais si le conflit s'enlise, il est à craindre qu'il hésite à venir diriger un orchestre où le climat de travail est pourri à ce point.

Tout cela se produit au moment où, au dire de certains, Montréal se fait de plus en plus damer le pion en matière de culture par Toronto. « Toronto a pris une telle longueur d'avance que Montréal continuera bien d'être une ville charmante où « la joie de vivre » est proverbiale mais où, en fait, les infrastructures culturelles seront d'une autre époque », écrivait dans notre édition de samedi le sénateur Serge Joyal (on peut lire la lettre de M. Joyal et les réactions qu'elle a suscitées à www.cyberpresse.ca/opinions).

La métropole québécoise ne peut tout simplement pas se permettre d'affaiblir les institutions culturelles de premier plan dont elle dispose encore. Or, c'est bien ce qui est en train de se passer avec l'OSM qui, depuis le départ de Charles Dutoit (provoqué par le même syndicat), ne fait ni disques ni tournées. Les musiciens feraient une grave erreur en croyant que leur talent et leur gloire passée assurent pour toujours à l'Orchestre sa renommée internationale, peu importe la durée de la grève et les conditions de travail qu'ils obtiendront. C'est à cela que devraient réfléchir les dirigeants du syndicat des musiciens, plutôt que d'ergoter sur le salaire de la directrice générale de l'Orchestre.

OPINION

Une décision prise en cachette

JEAN-FRANÇOIS MICHAUD
 L'auteur s'exprime au nom de la Coalition Rive-Sud.

En cachette, sans la moindre consultation, la Ville de Longueuil a décidé au printemps 2005 de supprimer définitivement, dès le 24 août, la bretelle d'accès au pont Jacques-Cartier via la rue Saint-Charles Ouest. Le chat est sorti du sac, il y a deux semaines, quand des citoyens ont appelé à l'hôtel de ville après l'apparition d'un panneau sur le bord de la route.

Cette décision aura des impacts de transport pour toute la Rive-Sud, puisque les automobilistes seront forcés d'encombrer d'autres voies d'accès déjà elles-mêmes engorgées ou de choisir de se diriger vers le pont Victoria. On détournera à chaque matin 2550 véhicules. La Société des ponts fédéraux a collaboré à ce fiasco en acceptant, sans faire ses propres études d'impacts, de vendre à la Ville de Longueuil le terrain où se trouve la bretelle.

La simple décence voudrait que les autorités consultent la population visée — c'est-à-dire des dizaines de milliers de personnes. La municipalité a plutôt décidé de mettre les citoyens devant le fait accompli. Un dépliant sur les travaux est arrivé dans les boîtes aux lettres des citoyens de la Rive-Sud vendredi dernier, cinq jours avant la fermeture prévue de leur accès principal au pont.

Pourquoi? Parce que le projet de construction d'un campus de l'Université de Sherbrooke dans ce secteur force l'agrandissement du parc de stationnement du métro de Longueuil. Mais on notera que le projet

de campus s'accompagne de la construction de 40 magasins et boutiques au rez-de-chaussée de l'édifice universitaire.

Soyons clairs: nous applaudissons ces projets de développement et de revitalisation et nous applaudissons l'agrandissement du stationnement pour favoriser le transport en commun. Mais nous affirmons qu'il y avait moyen d'atteindre tous ces objectifs sans détruire cette rampe d'accès et, du même coup, compliquer la vie de dizaines de milliers de personnes.

La suppression de moins de 100 places de stationnement sur les 1000 prévues dans ce projet suffirait à conserver la bretelle et à régler le problème.

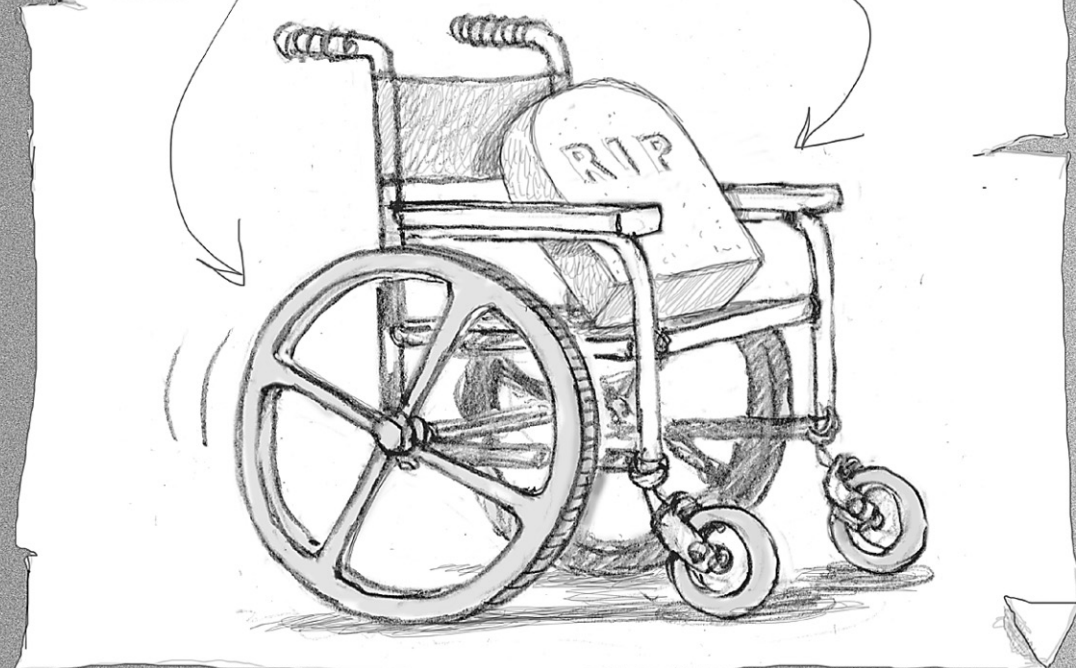
Et l'avis des électeurs?

Nous sommes outrés de voir que les politiciens locaux, tant à Longueuil qu'à Saint-Lambert, n'ont fait aucune démarche pour informer la population visée, totalement prise par surprise. Nous voici donc devant une autre preuve du peu de cas que les politiciens, même en année électorale, font de l'avis de leurs électeurs. Non seulement on ne peut plus compter sur nos élus municipaux pour défendre notre intérêt; le citoyen doit même constamment les garder à l'oeil en essayant de deviner quel mauvais coup ils nous préparent.

Nous voici clairement devant un exemple — trop commun, malheureusement — de la politique municipale dans ce qu'elle a de pire: les intérêts des citoyens sont mis de côté au profit de promoteurs et d'intérêts particuliers. Nous ne l'accepterons pas.

PROPOSITION D'AFFICHE POUR LEUR TOURNÉE D'ADIEU EN 2030

LES
 ROLLING STONES



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire: forum@lapresse.ca

Investissements « sexy »

Le sénateur Joyal nous écrit, dans *La Presse* de samedi dernier, que Montréal perd graduellement son statut de capitale culturelle du Canada au profit de Toronto en raison, notamment, de ses priorités d'investissement. Investir les millions des programmes d'infrastructures dans des projets culturels est sans aucun doute beaucoup plus « sexy » que de les placer dans les canalisations d'eau et d'égout. Il me semble pourtant qu'il y a de ces consensus dont il faut tenir compte. À Montréal, une priorité est accordée aux investissements dans les infrastructures d'eau, invisibles peut-être pour les touristes mais oh combien utiles pour les résidents du coin. Parce qu'entre les rares manchettes d'inauguration d'un flamboyant musée, celles où l'on voit les voitures et les sous-sols engloutis ne doivent pas prendre le dessus. Mais quoi qu'il en soit, est-ce vraiment nécessaire d'être la capitale de ceci ou cela? Une ville s'évalue-t-elle sur un seul plan à la fois? N'est-ce pas plutôt la qualité et le coût de la vie qu'on y retrouve, sa diversité, la tolérance qu'on y pratique, son architecture qui font d'une ville un lieu attirant?

Louise Fecteau
 Saint-Jean-sur-Richelieu

Une équation simpliste!

Dans son texte intitulé « C'est assez! » (*La Presse* 21 août), M. Michel Gagnon, de Longueuil, établit un lien entre le fait que les policiers de la SQ ne sont



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

pas satisfaits de leurs conditions de travail et le nombre d'accidents sur les routes du Québec. S'il est vrai que nos membres ne sont pas satisfaits de l'état actuel des choses — nous sommes sans contrat de travail depuis plus de trois ans — il est par contre totalement faux d'affirmer que certains moyens de pression mettent en péril la sécurité de la population. En utilisant cette équation simpliste, M. Gagnon obtient nécessairement un résultat tout aussi simpliste que désolant.

Jean-Guy Dagenais
 président, Association des policières et policiers provinciaux du Québec

RÉPLIQUES

Des « objets bizarroïdes » utiles

M^{me} Marie Allard,
 J'ai présentement les cheveux dressés sur la tête à cause de votre article intitulé « Les bizarreries des listes scolaires », publié dans *La Presse* d'hier. Voici ce à quoi servent les objets bizarroïdes dont vous parlez :
 > les sacs Ziploc : on les utilise pour y ranger les livres qui nous reviennent souvent en piteux état ;
 > les jeux de cartes : eh oui ! on apprend à calculer rapidement avec un jeu de cartes ;
 > les jetons de bingo : pour aider à dénombrer et former des dizaines, des centaines ;
 > les balles de tennis : on les place sous les pieds des chaises pour en diminuer le bruit ;
 > et les casse-tête : pour donner en récompense étant donné que l'école n'offre que 1,15 \$ à ce chapitre. Par ailleurs, je conteste votre jugement sur les effets suivants :
 > les duo-tangs de différentes couleurs permettent de séparer chaque matière et de gagner du temps (à 25 élèves par classe, sortir le duo-tang rouge de français plutôt que de chercher, c'est plus efficace) ;
 > la règle de plastique de 30 cm permet au jeune de bien faire sa ligne (contrairement à la règle de bois dont l'opacité est nuisible) ;
 > les 6 gommages à effacer sont nécessaires parce que beaucoup sont perdues dans la bouche de jeunes hyperactifs qui les mâchouillent ou parce que certaines gommages deviennent rapidement toutes sales.

Sophie Barbeau

Demandes exagérées

M^{me} Barbeau,
 Je sais que les enseignants font des miracles en classe avec leur maigre budget et je comprends que le matériel demandé favorise les apprentissages des élèves. Je persiste cependant à croire que certaines demandes, comme les six gommages à effacer ou les neuf duo-tangs de couleurs différentes, sont nettement exagérées. Peut-être faudrait-il que l'école achète le matériel au prix de gros et le fournisse gratuitement aux élèves, comme en Finlande? Sur ce, bonne rentrée!

Marie Allard

Un texte haineux

L'article que vous avez publié d'Alain Dubuc, le vendredi 19 août, était carrément haineux et dangereux. Je m'étonne que vous en ayez autorisé la publication. En effet, il dit, et je cite : « L'agenda canadien, pendant presque deux semaines, a été en fait contrôlé par des felquistes ou des proches de ce courant, dont on se serait cru débarrassés trente-cinq ans après le fiasco d'octobre 1970. » Premièrement, j'aimerais savoir s'il existe encore des felquistes selon les vues étroites et apocalyptiques de M. Dubuc, et si oui, comment se fait-il que moi et « les proches de ce courant » ne soyons pas arrêtés ou à tout le moins surveillés de près par la justice canadienne et muselés? Deuxièmement, sa surprise de ne pas être encore « débarrassé » de ces dangereuses personnes constitue un véritable appel au meurtre. Comment ne pas craindre alors qu'un petit caporal de l'armée canadienne, car cela s'est déjà vu par le passé, en vienne à penser qu'il a une mission urgente à accomplir : celle de débarrasser la terre de ces dangereux felquistes? De tels propos haineux ne peuvent qu'encourager au lynchage.

Jacques Lanctôt
 ex-éditeur

Un sens figuré évident

On aurait pu espérer que Jacques Lanctôt, un éditeur respecté, aurait été capable de déceler l'utilisation d'un terme dans son sens figuré. Ce que je déplorais, c'était la survivance d'un courant de pensée, déjà primaire à l'époque, et carrément pathétique maintenant. Et je ne pouvais m'empêcher de penser que la défense du régime cubain présentée par M. Lanctôt était une manifestation de cette survivance. Entre autres, il y a quelque chose de tout à fait surréaliste de voir un intellectuel québécois prendre la défense de Granma International, l'organe officiel du Parti communiste cubain. Surtout quand ce même intellectuel se prévaut d'une liberté de pensée et réclame un droit de réplique que l'organe de presse qu'il admire tant ne tolérerait pas.

Alain Dubuc

Un automne chaud!

Depuis le printemps dernier, on s'attend à ce que la rentrée automnale soit difficile. D'ailleurs, dès hier, le retour des élèves au cégep a été perturbé dans une vingtaine d'établissements en raison du débrayage de 24 heures des employés de soutien. Nous publions dans cette page un aperçu du courrier que nous avons reçu, ces derniers jours, au sujet des négociations dans le secteur public.

On veut les vrais chiffres

LÉOPOLD LAPIERRE
L'auteur est montréalais.

Dans le cadre des méganégociations entre le gouvernement québécois et ses 500 000 employés, il n'est pas facile pour le citoyen ordinaire de savoir la vérité sur qui offre les meilleurs salaires et conditions de travail : le public ou le privé ?

D'un côté, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, affirme que « le salaire moyen dans le secteur public est de 29 000 \$ » et qu'un « écart salarial de 12,3 % favorise les employés du

Le gouvernement Charest aurait avantage à mandater un organisme indépendant pour clarifier la situation.

secteur privé par rapport à ceux du secteur public ».

De l'autre, le ministre des Finances du Québec, Michel Audet, affirme que « le salaire moyen dans la fonction publique est de 50 000 \$ », et la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, indique que « les conditions de travail dans le secteur public sont avantageuses et que le gouvernement a la responsabilité d'être équitable envers

tous les groupes de la société ».

Les fonctionnaires de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), qui annuellement préparent une étude entre la rémunération des salariés syndiqués des secteurs publics et certains travailleurs des secteurs privés sont la cause de cette confusion, attribuable à de mauvaises prémisses.

Le gouvernement Charest aurait avantage à mandater un organisme indépendant pour clarifier la situation. Il nous faut une étude comparative impartiale entre les traitements globaux de TOUS les employés de la fonction publique, incluant les enseignants, les infirmières, les policiers de la SQ, les agents des pénitenciers provinciaux, etc., (ces emplois, les mieux rémunérés du secteur public, sont présentement exclus du rapport de l'ISQ) et la rémunération globale de TOUS les travailleurs du secteur privé, incluant ceux qui bossent dans des entreprises de moins de 200 personnes et les travailleurs autonomes qui, malgré qu'ils soient majoritaires, sont présentement évincés du rapport de l'ISQ.

Une telle étude comparative objective qui considérerait les salaires, les régimes de retraite, les semaines de vacances, les congés chômés payés, les journées d'absentéisme payées, les journées de



Les leaders syndicaux, dont Claudette Carbonneau, se préparent à un automne difficile avec le gouvernement du Québec.

PHOTO JACQUES BOISSINOT PC. ARCHIVES LA PRESSE

maladies payées cumulatives, les assurances collectives diverses, dont la sécurité d'emploi mur à mur, etc., entre TOUS les salariés du secteur public et TOUS les travailleurs du domaine privé donnerait un portrait beaucoup plus réel, beaucoup moins biaisé, du

fossé qui sépare les travailleurs syndiqués des monopoles publics et ceux des entreprises privées, livrées à la féroce concurrence, maintenant mondialisée.

Les négociateurs, de part et d'autre de la table des négociations, et la population payeuse

de taxes, ont intérêt à connaître qui paie réellement le mieux, entre le secteur public ou privé ? Mais les fonctionnaires et les ex-fonctionnaires, des deux cotés de la table des négociations, veulent-ils vraiment avoir l'heure juste ?

Où est passé l'art du savoir vivre ensemble?

JEAN-CLAUDE SOULARD
L'auteur demeure à Trois-Rivières.

Il y a des fois comme ça où on se dit qu'il aurait été préférable de s'abstenir de lire le journal. Notamment les pages éditoriales. Comment ça ? Parce que ça déchire. Ça déchire le sens commun d'avoir à se farcir : un actuaire qui parle d'une go-gauche gouvernante au Québec ; un éditorialiste en chef un peu hérissé de la réaction des chefs syndicaux à la « ligne dure » de M. Charest dans ce qui sert de camp d'entraînement à la politique d'affrontement de l'automne. Sans compter les lettres d'opinion majoritairement antisyndicales, et même envieuses des conditions de travail du secteur public en général.

Ça déchire parce que la simple civilisation

(qui est l'art du savoir vivre ensemble) commande beaucoup d'empathie envers qui que ce soit qui gagne un salaire horaire en-dessous de 15 \$. Et, qui n'a pas le choix ! Pas le choix de quoi que ce soit. Ça devient insoutenable et ça prend un coupable : il est syndiqué et sa centrale le défend.

D'autant plus que c'est l'argent public qui paie ; donc, les taxes et les impôts de tout le monde non syndiqué, de tout le monde en bas de 15 \$ de l'heure. Quant à d'autres, ils gagnent plus que le 15 \$/h mais ils sont soumis à ce qu'ils croient être une situation unique : payer, toujours payer, surtout les salaires du secteur public. Et ça déchire.

Pensez-vous réellement qu'il y ait une véritable gauche importante au Québec ? Importante au point d'influencer des lignes de direction gouvernementales ? Peut-on pen-

ser vraiment que les centrales syndicales « mènent » le Québec ? Si c'était le cas, pensez-vous vraiment que depuis 1999-2000, les ministres, sous-ministres, juges de toutes cours, procureurs de la Couronne, directeurs généraux de toutes sortes, députés, présidents de tous les organismes

Où est la gauche au Québec ?

publics y compris tous leurs subalternes auraient encaissé toutes leurs belles augmentations (et on parle ici de millions de dollars pour tout ce monde) sans que la gauche effective du Québec n'ait réagi, sans manifestation, sans mobilisation. À moins d'avoir des « visions », quiconque a de la vue sait plutôt bien que la gauche est plus que mori-

bonde et que les centrales syndicales peinent à conserver le « reste » de ce qui avait été gagné autrefois au nom du savoir vivre ensemble.

Je termine en vous disant qu'il y a maintenant presque dix ans que les secteurs publics décriés ont une difficulté atroce à recruter les meilleurs de leur formation-diplomation (on parle ici des 20 meilleurs sur 100), alors que c'était courant il y a 20 ans, et à la mode il y a 30 ans. Et, sauf les obscurs fonctionnaires, on est à même de constater ce qu'une bonne infirmière, un bon prof, une bonne technicienne, peuvent faire de bien pour nous tous. En plus, les bons sont majoritaires, même si on les remarque moins que ceux qui nous choquent. Comme dans les éditoriaux et les lettres d'opinion.

L'éternelle insatisfaction des syndiqués de l'État

Je suis excédé par les revendications des syndiqués travaillant pour l'État et leur éternelle insatisfaction. Je ne suis plus capable d'entendre parler de grève. Quels sont les arguments sur lesquels se basent encore une fois les syndicats pour dire que le chiffre de 12,4 % sur 6 ans n'est pas raisonnable ? Est-ce que quelqu'un se soucie de la charge qu'entraîne cette augmentation et si l'État en a les moyens ? L'État ne peut que redistribuer l'argent qu'il perçoit d'une façon ou d'une autre des contribuables. C'est donc dire que quelqu'un diminuera de salaire, suite à une imposition supérieure, pour satisfaire ces augmentations. Suis-je seul à commencer à trouver qu'il y a des limites ? Il va falloir que tout le monde se serre la ceinture. Existe-t-il une association qui défend les intérêts de la première personne à qui l'État doit rendre des comptes, soit le contribuable ?

Robert Hamel
Québec

Grève sauvage

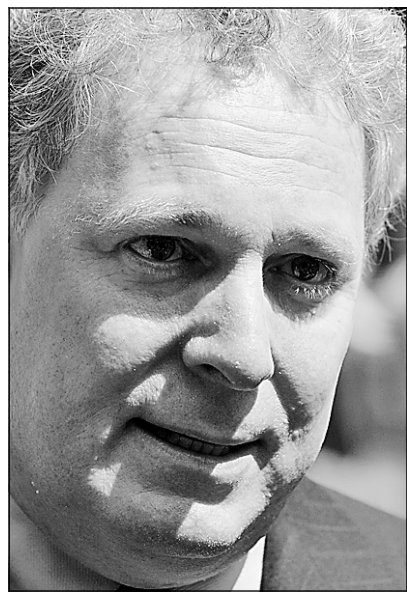
En juin dernier, avant les longues vacances estivales payées des employés des cégeps, M^{me} Claudette Carbonneau avait promis de « foutre le bordel au Québec à l'automne », qui s'approchera le 21 septembre prochain. Néanmoins, voici qu'elle déclenche, maintenant, une grève sauvage, dès la rentrée dans 20 cégeps du Québec. Tous les employés de soutien,

syndiqués CSN ont bloqué hier toutes les portes d'entrée de ces cégeps, en tenant des pancartes syndicales revendicatrices. Malgré tout, ils recevront une paye, grâce au richissime fonds de grève de la CSN, qui est à l'abri des impôts des gouvernements, tout comme les placements des gens fortunés dans les paradis fiscaux. Les autres employés syndiqués et les cadres protégés qui travaillent dans ces cégeps désignés, qui ne traverseront pas les lignes de piquetage, recevront une paie régulière, grâce aux contribuables. Voilà que s'entame, un mois plutôt que prévu, de sombres séances de négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans la fonction publique, lesquelles comme par le passé, sont remplies de demi-vérités, incompréhensibles pour les contribuables non-initiés, membres de la majorité silencieuse à qui on vide le portefeuille.

Guyline Vigneault
Québec

Poule aux oeufs

J'ai été toujours très favorable au mouvement syndical et je considère qu'avec la chute du communisme, il représente l'un des derniers remparts contre les abus toujours possibles d'un système capitaliste « sauvage », qui serait laissé à lui-même. Cependant, quand je vois les excès de langage, les mensonges,



Jean Charest

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

et les crises d'hystérie collective, présentés aux nouvelles de 17h de toutes nos grandes chaînes de télévision, avec la complicité de journalistes en mal de « nouvelles », ça me lève littéralement le coeur. Au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes des travailleurs, les syndicats préfèrent s'engraisser facilement aux dépens de la fonction publique et parapublique, avec des gens totalement à l'abri de la menace qui guette de grands pans de notre économie, à la suite de la mondialisation à laquelle personne ne pourra échapper, quelque soit notre gouvernement au pouvoir, ou notre statut de province ou de pays. Les syndicats auraient tout intérêt à

regarder ce qui est arrivé à leur mouvement du côté américain. La même chose les menace ici, lorsqu'ils auront perdu toute leur crédibilité auprès de la population ordinaire (en dehors de leur « poule aux oeufs d'or » gouvernementale).

Jean-Guy Sirois
Québec

Beau message !

Mon fils commence la maternelle sous peu. Dès son inscription à l'école, nous avons reçu des documents soulignant l'importance de la rentrée à l'école sur l'intégration de l'enfant et ses succès futurs et du rôle des parents dans cet accompagnement. Depuis le début de l'été, je parle de l'école avec enthousiasme à mon fils et je tente de le préparer le mieux possible à cette nouvelle vie. On a commencé à compter les dodos avant cette grande rentrée. J'apprends ce matin qu'il y aura une journée de débrayage des employés de soutien des commissions scolaires dès le premier jour de classe. Qu'est-ce que je fais maintenant ? Comment est-ce que j'explique à mon fils de 5 ans que cette belle et grande étape de sa vie est reportée ? Comment compte-t-on les jours avant sa rentrée, surtout qu'avec la rentrée progressive j'en prends déjà mon latin ? Bravo pour le beau message d'encouragement. Au lieu de faire ses premiers pas à l'école le 1^{er} septembre, mon fils

aura son initiation au pouvoir des centrales syndicales, qui se foutent pas mal que son intégration soit harmonieuse !

Josée Béliveau
Boucherville

Une bulle

Issu d'un milieu ouvrier, marié et père de trois enfants, je n'ai pas l'habitude de me plaindre. Mais je ne peux le supporter lorsque Claudette Carbonneau, la PDG de la CSN, prétend que les syndiqués de la fonction publique, qui gagnent en moyenne 12,3 % de moins que les employés du secteur privé, sont en droit de réclamer la parité salariale avec le secteur privé pour ses adhérents. M^{me} Carbonneau doit vivre dans une bulle. Car le salaire n'est pas tout. Et il est ardu de trouver le bon dosage entre l'équité et l'efficacité. Trop d'inégalités sociales entraînent de grandes injustices sur le plan humain, mais des droits acquis immuables pervertissent le tissu social. Pourquoi des incompetents peuvent-ils bénéficier d'une sécurité totale et détruire l'avenir des élèves, des malades, en toute impunité, défendus par leur syndicat ? Est-ce équitable pour les plus faibles ?

André Boucher
Lasalle

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

Obtenez un financement
à l'achat à partir de

0%†

vroum-vroum



Modèle GT illustré

Première de classe de sa catégorie
Le Guide de l'auto 2005

MAZDA *RX-8* GS 2005

ACHETEZ À PARTIR DE
36 995\$*

-OU-



par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 995\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAZDA *6* BERLINE GS 4 CYL. 2005



Modèle GS 4 cyl. illustré

-OU-



par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 595\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

GAGNANTE
de plus de 100 prix internationaux

MAZDA *3* GX 2005

ACHETEZ À PARTIR DE

16 295\$*

Options de financement à l'achat†

24 mois	36 mois	48 mois	60 mois
0%	1,9%	2,9%	3,9%



Première de classe de sa catégorie
Le Guide de l'auto 2005

Modèle GT illustré



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

*0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 36 mois sur les Mazda RX-8 2005 neuves, de 0% jusqu'à 24 mois sur les Mazda6 2005 neuves et options de financement à l'achat aux particuliers sur les Mazda3 2005 neuves. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemples de financement: Mazda RX-8: 10 000\$ pour un terme de 36 mois à 0%: 277,78\$/mois; Mazda6: 10 000\$ pour un terme de 24 mois à 0%: 416,67\$/mois; Mazda3: 10 000\$ pour un terme de 24 mois à 0%: 416,67\$/mois; 36 mois à 1,9%: 285,99\$; 48 mois à 2,9%: 220,90\$; 60 mois à 3,9%: 183,71\$. **Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda RX-8 GS (T45F65AA00) et les Mazda3 GX (D4X555AA00) 2005 neuves. Frais de transport et préparation (1 195\$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. **Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda RX-8 GS (T45F65AA00) et des Mazda6 berline GS 4 cyl. (modèle G45D55AA00) 2005 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 6 août 2005.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS